

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

La question du blé

M. le directeur: Pour l'intelligence de vos lecteurs, je vous prie de reproduire la lettre ci-jointe sur un projet de bureau de blé pour les producteurs de céréales de l'Ouest, adressé dernièrement au président du comité de l'Agriculture, à Ottawa, par M. Raymond Denis, président et gérant de la compagnie coopérative des Fermiers de Vonda, Saskatchewan.

Monsieur le Président du Comité d'Agriculture Ottawa, Ont. Cher monsieur: La discussion qui se poursuit actuellement devant votre Comité et qui ne tardera pas à avoir son dénouement à la Chambre des Communes, attire l'attention de tous les citoyens, mais surtout celle des provinces de l'Ouest, plus directement intéressées.

Vous avez déjà entendu les chefs des organisations connues, sous le nom de Grain Growers ou de Conseil d'Agriculture. Vous entendrez bientôt les représentants des Compagnies de Grains, des Banques, des mandataires, etc. Il est regrettable que les fermiers non-organisés, qui représentent 75% de la population rurale de l'Ouest, paraissent être ignorés.

Pour ma part, habitant l'Ouest depuis 20 ans, semant tous les ans autour de 1200 acres de grains, fréquentant journellement mes voisins, fermiers comme moi, parlant souvent avec eux, alors qu'ils ne sont point sous l'influence de quelques beaux parleurs en mal de popularité, connaissant leur sentiment, je crois avoir droit autant que quiconque à faire entendre ma voix et à donner mon opinion autour d'une chose qui m'appartient, mon blé.

Je suis adversaire déterminé du "Wheat Board" comme je suis adversaire de toute mesure de coercition, qui viole la liberté individuelle et le droit de propriété. Je suis partisan d'un Wheat Pool qui devrait donner les mêmes résultats que le Wheat Board et qui aurait l'immense avantage de ne violer aucun principe de liberté.

L'on nous affirme que l'unanimité des fermiers de l'Ou et demande le rétablissement du Wheat Board. C'est faux. La dernière convention générale des Growers de la Saskatchewan, a voté à l'unanimité, moins une voix, une motion demandant le rétablissement de ce Wheat Board; mais il faut tenir compte de l'ambiance du milieu et de l'atmosphère d'une salle surchauffée par deux jours de déclamations et d'éloquence. Plus récemment, je voyais sur les journaux de Regina qu'après une discussion contradictoire, un local de Grain Growers ne votait la même motion qu'à deux voix de majorité. Et enfin, les Grain Growers, s'ils sont les seuls fermiers organisés, ne représentent pas tous les fermiers, puisque le nombre de leurs membres dans la Saskatchewan ne dépasse pas actuellement 20,000 sur une population de 700,000 dont la plus grande partie est rurale.

Une convention régionale indépendante à Meyronne, se prononçant à l'unanimité en décembre 1921, pour un Wheat Pool et les journaux quotidiens publiaient sans cesse des lettres de fermiers qui ne sont point toutes en faveur du Wheat Board. Le Patriote de Prince Albert, publiait dans son dernier numéro, une attaque très forte contre le Wheat Board et son ancien président, M. Stewart, et cette attaque était signée par un gros fermier du sud de la province. Cette unanimité d'opinions qu'on invoque est donc loin de correspondre à la vérité. Et quand bien même serait-elle vraie, que l'argument ne serait pas suffisant, parce que les foules se laissent guider bien plus par leurs instincts que par la voix de la raison et que le pouvoir du législateur est de résister aux courants d'opinions, lorsque ceux-ci demandent des innovations dangereuses.

Le Wheat Board est un achèvement vers le socialisme d'Etat, c'est-à-dire vers les doctrines qui sont la négation vivante du principe d'ordre et de liberté qui caractérisent notre société actuelle. Ce reproche a été fait au Wheat Board par le leader même du parti progressiste, M. Crerar, dans un discours prononcé en 1920 au parlement fédéral, discours dont j'ai le résumé sous les yeux. J'espère que l'honorable Leader n'aura pas changé d'idée depuis 1920. C'est en vain que M. Wood, de l'Alberta, qui n'a pas toujours été un ardent champion du Wheat Board affirme que celui-ci n'est pas plus coercitif que le système actuel, ses arguments ne résistent pas à l'examen.

Actuellement, nous sentons que nous pouvons disposer de notre propriété comme bon nous semble, elle est nôtre, elle nous appartient. Nous l'exploitons à Fort William ou à Vancouver, suivant notre bon plaisir; nous la vendons à qui nous voulons, quand nous voulons et où nous voulons. Sur les centaines de maisons du Grain Exchange, nous choisissons celle que nous préférons; si nous voulons vendre en gros, nous vendons en gros; si nous voulons faire, et l'avoine ou l'orge notamment peuvent être dirigés sur l'Ontario ou sur Québec, avec profit. Rien ne m'empêche de m'entendre avec mes voisins et de traiter directement avec les exportateurs, à je le veux. Si les prix ne me plaisent pas, je puis attendre, j'en ai le droit. C'est la liberté absolue, entière, celle à laquelle tout homme tient tant qu'il a la vie et à laquelle il est souverainement dangereux de porter atteinte.

Avec le Wheat Board, je n'ai pas d'autre alternative que d'abandonner mon grain, ce grain qui m'appartient, à une commission que l'on m'impose. Je n'ai pas le choix, l'on a créé un monopole, l'on a supprimé ma liberté d'homme intelligent et libre. L'on fait de moi un être sans volonté, ou plutôt, courbant sa volonté devant les rouages du despotisme d'Etat. Ce grain que j'ai arrosé de mes sueurs, qui est mon bien, sur lequel je compte pour élever ma famille, disparaît entre les mains de gens sur lesquels je n'ai aucun contrôle, qui en feront ce qu'ils voudront, et qui, on le vendant, peuvent, aussi bien que moi, faire des erreurs, pour lesquelles je ne pourrais point les tenir responsables.

Bien mieux, si j'en juge par le dernier Wheat Board, je ne saurais qu'un an plus tard le prix que mon grain aura été vendu et je demeurerai tout ce temps-là dans l'incertitude, me demandant toujours: Suis-je riche? Suis-je pauvre? Qu'ai-je obtenu de mon blé? Comme fermier et comme citoyen canadien, je tiens à protester de tout mon pouvoir contre un pareil abus. Mon grain m'appartient et je ne reconnais à aucun gouvernement, le droit de me priver de ce droit de possession. Le Wheat Pool étant libre, écrit ce abus. J'en ferai partie, parce qu'il respecte ma liberté.

Sur le personnel du Wheat Board, le fermier n'a aucun contrôle; c'est le gouvernement qui fait les nominations. Dans combien de temps son personnel ne sera-t-il plus qu'un ramassis d'amis du gouvernement? Qui nous fera croire qu'avec notre système politique ces nominations seront toujours faites au mérite? Certes l'on nous dit que ce Wheat Board ne sera que temporaire mais il est de ces mesures temporaires qui durent tellement longtemps et nous assurent bien que celle-ci ne devient définitive. En tous cas, nous aurons, nous, fermiers, aucun moyen de l'abolir. La mesure sera entre les mains du gouvernement, qui représentera non seulement les provinces de l'Ouest, mais encore tout le reste du Canada. Il y aura peut-être longtemps que nous serons fatigués du Wheat Board, que le gouvernement nous l'imposera encore. Avec le Wheat Board, nous sommes pris pour un temps indéterminé; avec le Wheat Pool, nous pouvons nous retirer si les résultats sont mauvais; nous pouvons continuer et en faire une organisation permanente, si les résultats sont satisfaisants.

Pourquoi parle-t-on tant du grain et si peu des animaux? Les éleveurs, moins nombreux il est vrai, ont autant de difficulté que les producteurs de grains. Les prix du bétail ont baissé plus encore en proportion, que ceux du blé. Les arrivages, trop abondants sur le marché à l'automne, font baisser les prix, comme c'est également le cas pour les céréales. Ces prix remontent au printemps, lorsque les éleveurs n'ont plus rien à vendre. L'élevage se meurt encore bien plus que la culture. Pourquoi un Wheat Board agit-il sur un et rien sur l'autre? Ne sont-ils pas tous égaux devant le pays et citoyens au même titre? Allez-vous refuser aux producteurs de fruits de la Colombie et aux fermiers de l'Ontario et de Québec, avec leur beurre et leur fromage, le privilège que vous accordez aux fermiers de l'Ouest? Si c'est une bonne chose, ils y ont droit autant que nous et vous devez la leur donner; si c'est une mauvaise chose, nous n'en avons pas besoin plus qu'eux.

Avec le Wheat Board, si l'on ne veut pas faire des fermiers de l'Ouest une classe spéciale, l'on devra transformer le gouvernement en une vaste agence commerciale, aussi mal tenue que peuvent l'être les services administratifs d'un gouvernement. Le Wheat Pool n'étant qu'une vaste coopérative, aidée et encouragée par l'Etat, peut être avec succès, étendu à tout le pays.

Le Wheat Board sera-t-il au moins profitable aux fermiers producteurs de blé? Je ne permets d'en douter.

Il est bon de se souvenir que les fermiers furent les premiers à demander la disparition du défunt Wheat Board, parce qu'ils comprenaient alors les pertes qu'ils avaient subies. Ils ne s'en souviennent plus aujourd'hui, du moins, pas tous. Mais il n'en est pas moins vrai que, durant l'année du Wheat Board, les fermiers américains vendirent leur blé à un prix bien plus élevé que celui que nous réalisons pour le nôtre. Les statistiques sont là pour le prouver. Il est bien difficile de les contester. Le blé américain est de qualité inférieure au nôtre; le change américain dans le temps, était un grand désavantage pour l'acheteur européen, c'est-à-dire que le blé américain aurait dû être moins cher que le nôtre et au lieu de cela, si l'on prend une moyenne d'un bout de l'année à l'autre, ce blé s'est vendu infiniment plus cher que le blé canadien.

Ceci n'est pas un bon point pour notre ancien Wheat Board ni une garantie en faveur de celui que l'on demande. Devrais-je mentionner le scandale des certificats de participation, qui, à cause de la négligence de la commission à donner certaines informations nécessaires, passèrent pour une grande partie entre les mains des spéculateurs, qui les achetèrent à vil prix. L'on a dit dans le temps que cette affaire des certificats fut la plus éhontée spéculation des années passées. Les fermiers y perdirent des millions. Ce n'est pas là non plus une recommandation pour une nouvelle expérience.

D'ailleurs, qui veut-on mettre à la tête de ce Wheat Board? De partout l'on mentionne encore J. Stewart, le premier président, et il semble que le Wheat Board ne soit demandé qu'en tant que M. J. Stewart en sera le président. Or M. J. Stewart est président et directeur de je ne sais combien de compagnies de grain et d'éleveurs, et sur le marché de Winnipeg, parmi les professionnels, on l'appelle le "Roi du Blé", titre qui le met sur un pied d'égalité avec Armour de Chicago le prince des spéculateurs. Comment cet homme peut-il à la fois, protéger les intérêts des fermiers de l'Ouest, intérêts qu'on lui confie et les siens propres? L'on dit que les intérêts des compagnies de grains et des spéculateurs sont en contradiction directe avec ceux des fermiers et c'est justement à l'un de

ces spéculateurs ou au plus important d'entre eux, d'après la rumeur publique, que l'on confie les intérêts des fermiers. Comment va-t-il à la fois protéger ses intérêts propres et ceux qui lui sont confiés, sans que les uns ni les autres en souffrent? Pour moi, je considère comme souverainement dangereux le fait de confier la récolte de tout un pays, une récolte qui équivaut à 25% des exportations du monde entier, à un spéculateur ou à des spéculateurs qui pourront en servir pour influencer les marchés voisins et réaliser des fortunes au détriment des fermiers canadiens.

Ceux qui réclament le Wheat Board disent que le blé a baissé dès qu'il fut disparu. C'est vrai, mais ce même blé a baissé aussi dans tous les pays, où il n'y avait jamais eu de Wheat Board. Le marché du blé est mondial et le Wheat Board n'aurait pas empêché la baisse des années passées. Pour juger le résultat qu'il m'a donné, il faut se reporter aux prix obtenus par les autres pays durant la même année, et cette comparaison condamne définitivement le Wheat Board.

Il a coûté des millions aux fermiers canadiens; ce fut une expérience assez coûteuse pour qu'on ne juge pas à propos de la renouveler.

Aucune commission ne peut prévoir ce que seront les cours futurs, parce que ceux-ci dépendent de conditions que personne ne peut contrôler. En novembre et décembre derniers, les cours fléchirent sous la force des arrivages à Winnipeg, mais aussi sous la perspective des grosses récoltes en Angleterre et en Australie. Ces récoltes ne donneront pas tout ce qu'elles promettaient. Qui pouvait le prévoir? En février les cours montèrent, parce que la récolte d'été d'hiver aux Etats-Unis se trouvait dans des conditions alarmantes. Plus tard, la pluvie venait sauver cette récolte et les cours baissèrent. Quelle commission, quel Wheat Board pouvait prévoir cela? Actuellement, les prix sont 10 ou 15 cents plus bas qu'ils ne l'étaient, il y a un an, sous l'effet de l'amélioration de la récolte des Etats-Unis et des exportations d'Australie. Un Wheat Board vendrait-il notre grain dans ces conditions-là? S'il le vend et que les cours remontent, nous l'accuserons d'avoir sacrifié nos intérêts. S'il ne vend pas et que les prix baissent, nous l'accuserons encore. Sa position sera bien délicate.

Un fermier garde son blé et le vend quand il veut. S'il se trompe, il porte le poids d'un erreur qu'il a commise seul. Le Wheat Board sera sujet aux mêmes erreurs, mais c'est le pays tout entier, du moins tous les fermiers, qui porteront le poids des erreurs commises. Le blé est un produit mondial que le Canada ne peut pas contrôler seul, et qu'il n'est pas désirable de contrôler. Le Wheat Board ne nous obtiendrait pas un meilleur prix, il sera sujet aux mêmes erreurs et celles que soient ces erreurs, nous aurons à en supporter les conséquences et à les garder aussi longtemps que les députés de tout le Canada le voudront. Avec le Wheat Pool, si les erreurs nous affectent trop nous nous retirons volontairement et le Wheat Pool cesse par le fait même d'exister. Nous demeurons nos maîtres; avec le Wheat Board nous abdiquons notre indépendance et nous nous donnons des maîtres.

Le Wheat Board peut-être infiniment dangereux, parce qu'il concentre entre quelques mains, des pouvoirs énormes. Rien n'empêche ses membres les plus influents de faire passer des contrats importants avec des maisons dans lesquelles ils seront directement intéressés. Qui osera affirmer que cela ne se fera pas? Rien n'empêche le président ou ceux d'entre eux qui dirigent les ventes, de retirer du marché pendant un certain temps, toute notre récolte et de la jeter ensuite par tranches énormes sur ce même marché, afin d'influencer les cours de Chicago, de Minneapolis ou de Liverpool et de réaliser ainsi eux-mêmes ou par leurs associés, de fortunes énormes avec le produit de notre travail.

Les témoins que vous avez entendus au nom des Grain Growers vous ont parlé des profits réalisés par les petits spéculateurs, fermiers travailleurs, ouvriers, marchands. Ce ne sont pas ceux-là qui sont dangereux; ce ne sont pas ceux-là qui manipulent un marché sur lequel ils perdent plus souvent qu'ils ne gagnent. Ceux qui manipulent le marché et causent des fluctuations, parfois incompréhensibles, ce sont les gros spéculateurs et c'est à eux qu'on va confier notre récolte, par le Wheat Board. Les membres du Wheat Board qui ne sont pas spéculateurs le deviendront par la force même de la tentation constante. Ils le deviendront par eux-mêmes ou par des gens qui leur reconnaîtront des intérêts dans leurs spéculations. On aura remplacé le petit spéculateur par le gros spéculateur, avec la différence que ce dernier spéculera non pas avec son argent, mais avec notre récolte qu'il aura entre les mains. Pour ma part, je me refuse à en courir ce risque.

Le Wheat Board, qu'on le veuille ou non, nécessitera un prix minimum. A ce prix minimum, je ne m'objecte pas. Le principe relève de la protection et nous y avons droit autant que les ouvriers et les manufacturiers. Pour protéger l'industrie, les manufactures, les ouvriers, l'on fait payer aux consommateurs, c'est-à-dire en partie aux fermiers, des droits de douane considérables sur tout ce qu'il achète. Pourquoi nous, qui payons pour protéger les autres, n'aurions-nous pas droit à être protégés autant que les autres citoyens canadiens, surtout quand nous traversons des périodes de crise? C'est peut-être le seul point juste et avantageux du Wheat Board, mais ce point juste, nous l'avons aussi dans le Wheat Pool avec cette différence, que dans cette dernière méthode, il nous est proposé et non imposé.

Qua va être ce prix minimum? Si vous le fixez trop haut, il est possible qu'à la fin de l'année, l'Etat soit obligé de combler le déficit du Wheat Board. Si vous le fixez trop bas, nous entendons les justes clamours de tous les fermiers. Ceux-ci ont besoin d'argent, ils doivent partant, ils sont éreintés par les intérêts, il leur faut tout l'argent de leur récolte à l'automne, pour acquitter de leurs obligations. Ils n'ont pas les moyens d'attendre un an ou deux pour le paiement complet

de leur grain, alors qu'ils ont tant besoin d'argent.

Si le prix minimum garanti aux fermiers n'est pas au moins de \$1.25 sur le base du No 1 à Fort William, l'Ouest tout entier sera déçu. On peut dire que ceux qui demandent le Wheat Board ne le demandent qu'en attendant qu'on leur garantisse un solide prix minimum. Si vous ne leur offrez que 75c, aux éleveurs No 1 ou \$1.00 à Winnipeg, vous les aurez déçus; tous se retourneront contre le Wheat Board, et cependant il faudra le supporter, il est obligatoire. Avec le Wheat Pool, nous sommes libres, nous n'en ferons partie qu'en attendant que le prix minimum versé en compte aux fermiers nous semblera satisfaisant.

Le Wheat Pool offre donc tous les avantages du Wheat Board et aucun de ses désavantages et je m'étonne que les chefs des Grain Growers, avec lesquels je suis habituellement en sympathie, n'acceptent pas. L'on dit que pour donner un résultat satisfaisant, il faut que la plus grande partie de la récolte canadienne soit contrôlée par la même commission, alors qu'avec le Wheat Pool libre, la majorité des fermiers vendra encore par l'intermédiaire du Grain Exchange.

Ou de deux choses l'une, ou les fermiers veulent le Wheat Board ou ils ne le veulent pas. S'ils le veulent, ils feront également partie du Wheat Pool volontairement, parce qu'ils y trouveront les mêmes avantages. S'ils ne le veulent pas, pourquoi le leur imposer? Et il semble bien que les Grain Growers sont d'opinion que la majorité des fermiers n'en veut pas, puisqu'ils reconnaissent que pour donner des résultats, le projet soumis doit être obligatoire. Volontairement, les fermiers n'en feront pas partie; c'est la condamnation même du Wheat Board.

Quant à égaliser les prix entre les différents fermiers c'est une utopie. Même si l'on égalise les prix de vente, il y aura toujours différence dans le fret, entre le Manitoba et l'Alberta par exemple et les fermiers albertains réaliseront moins avec le même prix de vente, parce qu'ils paieront plus cher pour l'expédition. Il y aura aussi toujours différence dans la qualité et différence dans le rendement quelque soit le travail fourni par chaque fermier, et ce n'est pas avec le Wheat Board qu'on arrivera à décréter l'égalité absolue de toute la classe agricole.

En résumé, l'idée du Wheat Board a été jetée dans une certaine partie de la classe agricole par quelques agitateurs en quête de popularité, et cette idée a été accueillie, comme sont accueillies toutes les idées de tendance socialiste et égalitaire lorsqu'on s'adresse à une foule qui souffre depuis plusieurs années et est prête à accepter n'importe quel remède, sans même se préoccuper de sa qualité. L'idée du Wheat Board est intimement liée, dans la foule, à celui d'un prix minimum rémunérateur et satisfaisant.

Un prix inférieur à \$1.25 le minot à Fort William sera profondément désappointant et les producteurs de grain se plaindront du Wheat Board qu'on leur impose, avec un ensemble autrement plus imposant que celui d'aujourd'hui.

Le principe du Wheat Board est faux et peut devenir infiniment dangereux. L'on ne viole jamais impunément la liberté de l'individu et le droit de propriété et toute mesure arbitraire devient rapidement impopulaire et crée un malaise nuisible à la prospérité du pays. Les pouvoirs du Wheat Board sont énormes; ils échappent au contrôle des fermiers, dont ils veulent les produits et sous prétexte d'éviter la spéculation, on lui offre pour plus de facilité, toute la récolte canadienne à manipuler. L'on a pas assez considéré ce dernier point et si les fermiers en comprenaient tout le danger, tous en bloqueraient l'idée du Wheat Board.

Le Wheat Pool remplace avantageusement le Wheat Board, il évite tous les dangers de celui-ci. S'il donne de mauvais résultats, nous pouvons l'abandonner de plein gré sans avoir à attendre un acte de législateurs. Et si, pour réussir, il lui faut le concours de la majorité des fermiers et qu'on ne l'obtienne pas, ce sera la preuve que ceux-ci n'ont point confiance dans une commission de vente quelconque et préfèrent vendre leur blé eux-mêmes. Le Wheat Board ne répondrait donc pas à la demande des fermiers.

En mon nom et au nom de mes amis, comme fermier de l'Ouest et comme citoyen canadien, nous demandons donc le Wheat Pool à titre d'espoir et condamnons formellement le Wheat Board.

En terminant, je dirai qu'une enquête sur l'inspection des grains et ses méthodes et sur les "coverages" aux terminaux, nous paraîtrait bien plus avantageuse et d'un intérêt plus immédiat pour nous, fermiers de l'Ouest, que toute autre mesure. J'ai pesé mon blé bien souvent avant de l'expédier; je n'ai jamais pu avoir le même poids aux entrepôts centraux et, à chaque fois, il faut compter 1% au moins d'invisible dockage que nous perdons sur nos expéditions.

Quant à l'inspection des grains, il s'y produit des abus et des erreurs qui nécessitent un changement complet dans les méthodes adoptées jusqu'à aujourd'hui. Vous demandant de bien vouloir lire cette lettre en comité comme étant l'expression d'un groupe de fermiers non organisés et vous en remerciant d'avance, je demeure, monsieur le président,

Votre très dévoué
Raymond Denis,
Président-gérant, Coopérative des fermiers de Vonda.

Les restes de M. L.-P. Pelletier

Québec, 8 (D.N.C.) — M. le juge Gibson vient d'accorder la remise d'exhumer le cadavre de feu L.-P. Pelletier. Les restes seront placés dans une tombe en ciment puis inhumés au cimetière Saint-Charles dans le lot de la famille LeBlanc. Une mausolée sera élevée sur la fosse de M. Pelletier.

Les anciens du Mont-St-Louis

ILS SE REUNISSENT, HIER, A LEUR ALMA MATER. — UNE MESSE SOLENNELLE — UN BANQUET — DES ELECTIONS

Hier a eu lieu la réunion annuelle de l'Association des anciens élèves du Mont-St-Louis dont voici le programme: 10 heures, messe en musique sous la direction du frère Anselme et sermon par le R. P. Bourque; 11 heures 30, assemblée générale; 1 heure 30, banquet; 4 heures, salut du saint Sacrement; et enfin à 4 heures 30, visite en auto à M. l'abbé L.-C. Thérien, premier aumônier de la maison (1888-1905), et aujourd'hui chapelain des RR. Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Le R. P. Bourque, au cours de son sermon, a souligné l'attachement que les élèves du Mont-St-Louis gardent à l'Eglise et à leur patrie. Cette institution, a-t-il dit, a formé une élite qui agit avec efficacité au sein de notre société canadienne et tous se doivent de se perfectionner eux-mêmes dans leur vie morale et religieuse afin de pouvoir exercer une influence qui soit de nature à aider au relèvement intellectuel et moral du pays.

L'assemblée générale a suivi la célébration du saint office de la messe. Les "Anciens" ont pris connaissance des activités fécondes de l'année. Le bilan s'équilibre et l'assistance aux réunions mensuelles a été considérable. On a élu les successeurs de chacun des six membres suivants du conseil d'administration, sortant de charge: MM. Beaudry-Leman, président général de la Banque d'Hydro-électricité; F.-M.-P. Fennell, secrétaire de la Commission du havre de Montréal; Adolphe Mailhot C.R., Arthur Vaillancourt, propriétaire de la confiserie Martineau; John T. Stevens, gérant du département de change à la Banque de Montréal; Lorenzo Bélanger, expert comptable. Ont été élus en remplacement de MM. F. Calaghan, Olivier LeFebvre, Albert Grépeau, Fred Reynolds, P.-E. Joubert et Charles David. Ceux-ci se réuniront prochainement, pour faire le choix des dix-huit membres du conseil d'administration, avec les six membres dont le terme d'office n'est pas achevé, savoir MM. le Dr Leo-E. Parizeau, Aimé Cousineau, Omer Baillargeon, Emile Chaput, L.-P. Leduc et Augustin Picard.

Le banquet a eu lieu sous la présidence de M. Beaudry-Leman, qui proposa lui-même les santes du pape et du roi. Les autres santes ont été: L'Association; M. Athanase David; réponse: colonel Arthur Dubuc, en français; M. J. T. Stevens, en anglais; le Mont-St-Louis, ses chapelains et ses professeurs; M. le docteur Léon Parizeau; réponses: frère Mandellus, directeur du Mont-St-Louis, et M. l'abbé Chs Beaudin, aumônier; les associations soeurs; M. Adolphe Mailhot, Réponses: Ottawa, M. Chs Lemieux; les Trois-Rivières; M. Art. Bettez, M. J.-E. Parent, etc.

Aussitôt après le banquet, les "Anciens" se sont rendus à la chapelle pour le salut de clôture, puis a eu lieu le "pèlerinage du souvenir" chez M. l'abbé Candide Thérien.

M. SAUVÉ À ST-BENOIT

(suite de la 1ère page.)

Quant on parle d'argent pour avoir des votes, on veut dire que les tristes ne sont pas avec nous. Je ne crains pas de déclarer que nous avons des amis dans toutes les classes et que nous les respectons tous, mais je déclare aussi que nous sommes contre les tristes et c'est avec les menaces de ces tristes que l'on agit les peuples et les pousse à la révolte.

LA LEGISLATION

M. Sauvé rend ensuite compte de la dernière session et de la principale législation qui a frappé toutes les classes de lourds impôts. On fait payer des taxes sur des petits camions-automobiles même pour le transport des produits de la ferme, pas comme des étrangers, et tout comme si le cultivateur n'avait pas pour la confection et l'entretien des chemins de sa municipalité. La liberté qu'on avait autrefois n'existe plus; le citoyen est lié par le gouvernement; il n'a plus le droit de faire ceci ou cela et est obligé de faire telles choses ou cela.

On fait l'éloge des habitants, mais on oriente la politique de manière à grever leurs propriétés et à leur faire payer des taxes exorbitantes, on lendemà d'une prospérité inouïe, dit M. Sauvé, il y a des cultivateurs qui vendent leur terre à cause des taxes municipales, ajoutée orateur. On parle maintenant de l'amélioration de la justice. L'on parle de puis trois ans, dit M. Sauvé. La première réforme qui s'impose, c'est la législation concernant l'administration de la justice.

London, 8, (S.P.C.) — Leurs majestés le roi Georges et la reine Marie sont partis, ce matin, pour la Belgique. A la demande du roi des Belges, les souverains anglais se font accompagner des comtes Beatty et Haig, respectivement amiral et généralissime anglais pendant la grande guerre.

LE 24 JUIN, FÊTE CIVIQUE

M. SAVARD DEMANDE AU COMITÉ EXECUTIF DE FETER DIGNEMENT LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Pour célébrer dignement la fête patronale des Canadiens français, M. Savard (quartier Saint-Denis) sollicite du comité exécutif la proclamation d'une fête civique pour le 24 juin.

La motion Savard, appuyée par M. Carmel (quartier Saint-Edouard), fera l'objet d'une discussion au conseil, aujourd'hui même. Elle est ainsi conçue: "Il est proposé par l'échevin Savard, appuyé par l'échevin Carmel, que, dans le but de permettre aux employés municipaux, dont la très grande majorité sont de nationalité canadienne-française, de prendre part aux manifestations publiques qui ont lieu le 24 juin, jour de fête nationale, le Comité exécutif soit prié de décréter que ce jour sera fête civique, des mesures pouvant être prises pour que les employés des divers départements, ceux du service de l'enlèvement des vidanges en particulier, fassent, le 23 et le 25, une partie du travail qu'ils devraient accomplir le jour de la Saint-Jean-Baptiste."

Le différend survenu entre l'Union des débardeurs de Montréal et les compagnies de transport maritimes a été enfin réglé samedi avant-midi, un contrat d'engagement ayant été signé par les parties intéressées. Les débardeurs acceptent en principe la réduction de salaire qui leur a été proposée par la Shipping Federation.

LE PORT REVIENT A L'ETAT NORMAL

LES DEBARDEURS ONT SIGNE UN CONTRAT ET ONT RECOMMENCE A TRAVAILLER SAMEDI.

Cette entente à l'amiable a été conclue, vendredi après-midi, à la suite d'une entrevue des chefs de l'Union des débardeurs avec les directeurs de la Shipping Federation, entrevue qui avait été fortement conseillée par le maire, M. Médéric Martin, qui, du reste, a tenu à accompagner personnellement les chefs de ladite union dans cette démarche.

Les débardeurs se sont remis au travail à une heure, samedi après-midi. Changements ministériels

Pékin, 8, (S.P.A.) — De grands changements ministériels, ont été opérés aujourd'hui à la suite du succès du général Wou pei Fou qui a réussi à s'assurer la domination militaire sur Pékin. Le président Hou Shih Chang a émis un décret déboutant le premier ministre Liang Shih Yi et ordonnant son arrestation. Le ministre des finances Chang Hou et le ministre des communications, Yeh Koung Cho ont aussi été démis de leurs fonctions et ordre a été donné de les arrêter.

Le général Chang Tso Line qui a été défait par Wou durant la campagne qui vient de se terminer est destitué de son poste d'inspecteur général de la Manchourie.

Le premier ministre Liang Shih Yi, qui est actuellement à Tien Tsin, où il s'est tenu depuis plusieurs mois, est accusé d'avoir été de connivence avec Chang Tso Line pour faire naître la guerre civile.

Vous êtes un homme de parti? Lisez Le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez Le Devoir pour savoir ce qui se passe chez les gens indépendants. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

Fête de charité

A la demande du maire, M. Albert Chevalier, de l'Assistance Municipale, réunira les représentants des associations de charité, demain après-midi, aux bureaux du maire, pour organiser une soirée de charité dans tous les théâtres de la ville, le 30 mai.

Les profits seraient ensuite distribués entre les institutions de charité de la ville.

LE LIVRE CANADIEN

Table listing various Canadian books and their prices, including 'Dictionnaire Larousse Complet, 5000 articles concernant le Canada' for \$1.50, 'Inventaire de nos Fautes les plus usuelles contre le bon langage' for 75c, and 'Conteurs canadiens-français du 19e siècle' for 75c.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR" 43 rue St-Vincent Montréal

Les PROBLEMES D'AUJOURD'HUI

CELTUS LA FRANCE A GENES

Un programme français de reconstruction de l'Europe contre KEYNES et la thèse anglaise un programme d'ensemble pour les défaits français.

8, rue Garancière, Paris



NOS FOURRURES LEGERES

Nous sommes à juste titre fiers de la vogue qu'obtiennent nos nouvelles créations pour les printemps et l'été. La beauté et l'élégance de ces ravissantes parures en font l'article idéal à cette saison.

Nous en avons une grande variété dans les fourrures en vogue.

Renard, Taupes, Vison, Phoque de l'Hudson et Kolinsky

Vous êtes invités à venir les voir sans obligation d'acheter.

REPARATION ET EMMAGASINAGE AUX PLUS BAS PRIX

MAISON D'ARTS ET METIERS 10, Rue St-Denis

Elle fût devenue aveugle sans Bon-Opto

Downington, Pa. — Bon-Opto m'a certainement été d'un grand secours. Je serais aveugle aujourd'hui n'est-ce pas Bon-Opto. J'ai été trois ans paralysée et mes yeux sont très faibles. Bon-Opto les a aidés merveilleusement. Mme A. G. FENIMORE.

Bon-Opto procure tous les jours à des milliers de personnes une vue claire, permanente. Il donne aux yeux la force, l'appareil et l'aise. Il rafraîchit délicieusement après une tournée en automobile. Tous les pharmaciens le vendent sous la garantie de remise d'argent si l'on n'est pas satisfait.

Vous êtes un homme de parti? Lisez Le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez Le Devoir pour savoir ce qui se passe chez les gens indépendants. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 9 MAI 1922

SAINT GREGOIRE DE NAZIANCE

Coucher du soleil, 7 heures 10. Lever du soleil, 4 heures 42. Coucher de la lune, le matin. Pleine lune, le 11, à 1 heure 12 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM: Aujourd'hui maximum... 58. Même date l'an dernier... 72. Minimum aujourd'hui... 40. Même date l'an dernier... 47. BAROMETRE: 8 heures du matin, 29.97; 11 heures, 30.00; 1 heure de l'après-midi, 30.01.

La journée sociale du Cercle philotechnique

Les élèves catholiques de l'Ecole technique ont tenu un congrès, hier — Quatre séances d'étude — Une messe d'ouverture — Allocutions de M. l'abbé Perrier et de M. Jean-Marie Gauvreau — Soirée de clôture.

La journée sociale, organisée par le cercle philotechnique de l'Ecole technique et annoncée depuis déjà quelques jours, a eu lieu hier. Voici en résumé le programme qui fut suivi.

Une messe a d'abord été dite, à huit heures du matin, à la chapelle du collège Sainte-Marie, par M. l'abbé E. Hébert, directeur des œuvres sociales, au cours de laquelle un sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Maurice Beaulieu, S.J., professeur de philosophie, au collège Sainte-Marie, qui a traité de "la conquête sociale par la conquête eucharistique".

Quatre séances d'étude ont été tenues pendant la journée, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, dont la première a eu lieu à 10 heures de l'avant-midi. A cette première séance, M. Jean-Marie Gauvreau, président de la journée, a souhaité la bienvenue aux membres du cercle ainsi qu'aux visiteurs qui s'étaient joints, puis il a présenté le conférencier, M. Paul Renaud, étudiant en philosophie au collège Sainte-Marie. Celui-ci a traité des efforts de l'Eglise pour abattre l'esclavage des malentendus entre rois et sujets leurs causes et des remèdes préconisés par le clergé.

A onze heures a eu lieu la deuxième séance d'étude dont le conférencier a été M. Gérard Tremblay, qui a parlé des relations entre patrons et ouvriers. Ces relations, a-t-il fait remarquer, ont changé avec le temps. Il fait remonter l'esprit d'indépendance d'aujourd'hui à la Révolution française, alors que patrons et ouvriers ayant perdu le sens de la charité et de la justice, n'avaient trouvé rien de mieux que de s'entredétruire les uns les autres. La monarchie disparue reparut sous la forme de certains éléments de la cette organisation côté et d'autre. Il a aussi parlé du syndicalisme catholique, des avantages de l'arbitrage et du contrat collectif et surtout de l'éducation.

Ces deux séances ont été suivies d'assez longues discussions et les conclusions générales ont été tirées par M. l'abbé Edmond Lacroix, assistant-directeur des œuvres sociales et aumônier à l'Ecole de Réforme. Au cours de la deuxième séance, M. l'avocat Émond, représentant le conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, et ayant été invité à prendre la parole, s'est déclaré heureux de constater l'existence d'un cercle d'étude à l'Ecole technique dont il se fera, a-t-il ajouté, l'un des plus dévoués propagandistes.

Les membres du cercle et tous les visiteurs ont pris le dîner à midi, au Cercle universitaire, sous la présidence de M. le professeur Saint-Mars, directeur du cercle. Des discours y ont été prononcés par M. M. Saint-Mars, le principal Bélanger, de l'Ecole technique de Montréal, Jean-Marie Gauvreau et Jacques Saint-Amand.

La troisième séance d'étude de la journée a ensuite été tenue à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le principal Bélanger. Le conférencier, qui était M. Paul Cornélius, président du cercle philotechnique, a traité de "La mission des jeunes de l'Ecole technique dans le problème social". Ces jeunes, a-t-il dit, par leur préparation soignée, sont tous désignés pour devenir des chefs de l'industrie. M. Cornélius favorise l'école de Fayolle parce que suivant lui, elle est le plus sûr moyen d'avancement du jeune homme. Ce système comprend trois étapes: se faire conduire, se conduire et conduire. Il a grandement vanté ce système et recommandé en même temps le syndicalisme catholique.

M. le principal Bélanger a tiré les conclusions de cette conférence, en disant que la conférence a eu lieu à l'heure de la jeunesse, et que pour acquiescer cette double qualité d'artiste et d'homme de caractère, il faut travailler de bonne heure, en même temps qu'à la forge du métier, à la formation de son âme, à la culture de son intelligence à l'éducation de ses sentiments.

Il sentent bien aussi que de ce côté leur viendra toutes les consolations de la vie. Ils prévoient qu'au sortir de l'Ecole il y aura d'autres choses à faire que des heures de travail, d'autres heures à vivre que des heures à double salaire.

Il veulent se préparer à remplir ces journées, à vivre ces heures délicieuses où l'homme s'oublie lui-même pour penser à ses semblables et pour penser à Dieu. Le travail du cercle philotechnique, fondé dans ces dispositions, fut silencieux et modeste dans ses débuts, mais il fut constant. Aucun mois ne s'est écoulé depuis sa fondation sans qu'un travail personnel fouillé et documenté sur une question de métier ou sur une question sociale se rapportant aux métiers n'ait été présenté, par un confrère ou par un conférencier bénévole du dehors, pour provoquer les recherches ou activer la critique des membres, de sorte que l'on peut dire que depuis le premier jour le cercle philotechnique a constamment été en puissance de travail.

Cette journée sociale est la conséquence de deux années d'études, de travail et d'efforts personnels. C'est nous qui pouvons dire: le profit en vaut la peine. Sans vouloir nous taxer d'importance, nous savons, par l'expérience des aînés, le rôle qui nous attend au sortir de cette école. Demain, sûrement, la plupart d'entre nous des aéronautes géants transporteront des passagers d'Europe en Amérique. On se rappelle que le comte de Lesseps a été le premier aviateur à amener ici au Canada un monoplan appelé le Scarebee, lors du congrès d'aviation tenu à Montréal en 1910.

Le distingué visiteur est heureux de revoir le Canada, après huit ans d'absence, incombera à chaque élève de l'Ecole Technique de remplir demain, au milieu de nos compatriotes. Les membres fondateurs de ce cercle désirent reconnaître en ce moment que si leurs humbles efforts ont été couronnés d'un certain succès, ils le doivent surtout à la bienveillance toujours paternelle et dévouée de dévouement du distingué principal de cette maison, au concours non moins empressé de ses émules dans l'enseignement technique, les chefs d'atelier et les professeurs des trois années du cours réglementaire. Et cette journée sociale, déjà si bien remplie, n'aurait pu certes s'effectuer sans le patronage distingué de Sa Grandeur Monseigneur l'administrateur du diocèse, sans l'adhésion encourageante de monsieur le principal et de messieurs nos professeurs, sans le concours des artistes distingués de Nazareth, d'autres artistes de la ville qui tous à titre gratuit ont bien voulu venir charmer nos oreilles et élever nos âmes par leurs douces et vibrantes mélodies. Cette soirée, enfin, que ne serait-elle pas, lorsqu'un concours benévole et charmant de tous ces artistes que je n'ai pas nommés viendra s'ajouter le tribut de la parole chaude, vibrante, convaincue et vécue du conférencier tant aimé, dont le principal défaut est de ne savoir jamais refuser. Mesdames et messieurs, je laisse immédiatement la parole au curé du Saint-Enfant-Jésus, président de la Ligue d'action française, vice-président des Semaines sociales au Canada, à monsieur l'abbé Perrier que la postérité continuera bien longtemps après nous à dénommer: Le grand ami des jeunes.

Les militaires à la chambre

LA PLUPART DES DEPUTES FRANCAIS ONT SERVI COMME OFFICIERS DANS L'ARMEE. — LEUR INFLUENCE SERA CONSIDERABLE.

Paris, 8. (S.P.A.) — Les débats qui ont eu lieu dernièrement à la Chambre des députés sur le projet de loi relatif au service militaire ont fait constater que 350 des 605 députés de la Chambre ont servi comme officiers dans l'armée française. Ce sont des hommes qui ont à peine atteint la quarantaine. Quelques-uns seulement ont fait de la politique active avant 1914.

Les observateurs prédisent que la politique française sera dirigée pendant les prochaines 30 années par des hommes qui se sont distingués comme soldats pendant la dernière guerre, tout comme le congrès américain fut orienté par des vétérans après la guerre civile. Le général vicomte de Castelneau est le soldat le plus remarquable qui soit au parlement, mais l'influence qu'exerce le colonel Jean Fabry, chef de la suite de Joffre pendant la visite de ce dernier à Washington en avril 1917, est presque aussi forte.

A part le général de Castelneau, il y a 40 autres députés de cette Chambre républicaine qui portent des titres de noblesse. Ainsi on remarque parmi les députés le marquis de Dion, qui est fabricant d'automobiles; le baron Maurice de Rothschild, propriétaire de chevaux trotteurs; le duc d'Audiffert-Pasquier dont le titre remonte à 1750; le duc de Dalmatie, descendant par la lignée féminine du maréchal Soult; le prince Joachim de Murat; le baron Albert d'Aubigny, expert en aéronautique.

M. L'ABBÉ PERRIER Invité à prendre la parole aussitôt après M. Gauvreau, M. l'abbé Perrier a tracé le rôle du jeune homme depuis son départ pour la conquête du domaine dans lequel il s'engage et décrit la somme de volonté qu'il lui faut acquiescer pour réussir. Plusieurs carrières, a-t-il dit, s'offrent au jeune homme à son entrée dans le monde. Les carrières professionnelles sont en honneur, et c'est justement une raison pour laquelle l'enseignement technique est quelque peu délaissé. Le conférencier a encouragé les jeunes gens à cultiver chez eux ces caractéristiques que l'on retrouve chez tous les hommes véritables. Il faut que chacun s'applique à devenir un homme d'énergie, un lutteur, un tenace, un travailleur. Il faut dans l'enseignement technique ces qualités qui font les hommes, ces qualités supérieures qui permettent aux jeunes intelligences de se livrer à la conquête de l'industrie, même à celle de la fortune. Celle-ci utilisée à de bonnes fins n'est jamais inutile.

Le jeune homme qui se trace une ligne de conduite doit la tracer droite. En géométrie, on apprend que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Il n'y a pas qu'en géométrie que cette théorie est vraie. Elle est vraie dans la vie. L'incombe encore un autre devoir à l'homme: c'est d'augmenter sa compétence professionnelle. Voilà pourquoi toute association, tout cercle qui se voue à l'action inscrit à la base de son programme: l'étude.

Il faut, en effet, une classe compétente, pleine d'initiative, pour qui le laboratoire n'a pas de secret. Cette classe, elle ne doit plus être recrutée parmi les étrangers qui nous arrivent mais parmi les jeunes gens de chez nous qui ont toutes les aptitudes voulues pour aspirer à ces postes. M. l'abbé Perrier, a rappelé que les sentiments de patriotisme avaient leur application dans l'industrie comme dans toute autre branche. Et, dit-il, nous ne sommes pas des esclaves, nous sommes des citoyens. Etre des citoyens, c'est faire sauter le joug de l'esclavage, mais ce n'est pas soulever des révolutions; c'est encore vivre avec ses concitoyens dans un accord parfait avec la même conception du progrès dans l'industrie qu'ailleurs. En terminant, le conférencier a cité aux jeunes le comte Albert de Mun comme étant l'exemple du parfait gentilhomme.

Des artistes distingués figuraient au programme musical de la soirée, dont quelques avengels de Nazareth. VISITE DE M. DE LESSEPS DE LESSEPS LE FILS DU CONSTRUCTEUR DU CANAL DE SUEZ EST ARRIVE AU CANADA. — L'AVENIR DE L'AVIATION. Québec, 8. (S.P.A.) — Le comte de Lesseps, qui est arrivé sur le paquebot Regina de la compagnie White Star avec son beau-père sir William Mackenzie, de Toronto, a déclaré dans une interview qu'il a accordé à la Canadian Press qu'il regrette chacune des concessions que la France a faites à Gènes, car, dit-il, cet abandon de droits peut conduire à une autre catastrophe semblable à celle de 1914. Il est important, a-t-il ajouté, le comte, que l'Allemagne soit contrainte à remplir ses obligations, si nous voulons que la paix dure.

Interrogé sur l'avenir de l'aviation, le comte de Lesseps, qui s'y entend, a dit qu'il entrevoyait le jour où des aéronautes géants transporteront des passagers d'Europe en Amérique. On se rappelle que le comte de Lesseps a été le premier aviateur à amener ici au Canada un monoplan appelé le Scarebee, lors du congrès d'aviation tenu à Montréal en 1910. Le distingué visiteur est heureux de revoir le Canada, après huit ans d'absence.

Projet qui est presque mûr

L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE VERDUN REVIENT A LA CHARGE AUPRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTREAL. — UNE DISCUSSION SERA AMORCEE.

Un groupe de propriétaires de Verdun agitent de nouveau le projet d'annexion à la ville de Montréal, en soumettant de nouvelles requêtes au conseil municipal de Montréal. Ils reviennent à la charge aujourd'hui, avec une copie du budget de Verdun pour l'année 1921-1922.

Leur requête fait suite à leurs démarches pour empêcher que les autorités municipales de Montréal obligent leurs fonctionnaires qui résident à Verdun de réintégrer les limites de la ville, après le 1er mai; l'Association des Propriétaires avait demandé de retarder la mise en vigueur de cette résolution jusqu'en 1924.

Comme les requérants envisagent leur projet d'annexion à peu près sûr, ils font des instances auprès du conseil municipal de Montréal pour réclamer l'annexion dès la prochaine session de la législature. La requête de l'Association des Propriétaires de Verdun, signée par le secrétaire, M. Arthur Robillard, se lit comme suit: "Dans le cours du mois de février dernier, une délégation de l'Association des Propriétaires de Verdun est allée rencontrer votre conseil afin de s'enquérir des conditions auxquelles la ville de Montréal serait consentante à annexer le territoire comprenant la ville de Verdun.

Leurs de cette entrevue, votre conseil a demandé à nos délégués de lui produire une copie du budget de la ville de Verdun, pour l'année 1921-1922. Comme notre association est maintenant en possession d'une copie du budget de la ville de Verdun, j'ai reçu instruction à la dernière assemblée de l'Association des Propriétaires de Verdun de vous demander quand vous serait-il loisible de recevoir une nouvelle délégation de notre association, afin de discuter plus longuement cette question."

FINANCE ET COMMERCE

Bourse des mines

Atlas, 21 à 24. Beaver, 35 à 35½. Crown Reserve, 16 à 18. Dome Mines, 27 Bid. Dome Lake, Offd 12. Hollinger, Offd 9.60. Kirkland Lake 44 Bid. La Rose, 27 à 29. McIntyre, 18.85 à 19.00. McKinley, No Mkt. Monets, 13½ à 13¾. Nipissing, Offd 6.40. Peterson Lake 4 à 5. Pore Crown 28½ à 29½. Schumacher 57 à 58. Teck Hughes, Offd 58½. Temiskaming, Offd, 33½. Vipond N. T. 37 à 38. Waspika, 8 à 8½. West Dome, 12½ à 13¼. Gold Reef, 3¼ à 3½. Huntton, 8½ à 8¾. Preston, 9 à 9½. Nowray, 22 à 23. West Tree, 7 à 7½. Thomson, 5½ à 6. Thy, 4½ à 6.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date 8 mai, 1922. Echéance Prix Rendement 1 déc. 1925 98.10 5.45 1 oct. 1931 98.50 5.20 1 mars 1937 101.50 4.90 1 déc. 1922 100.00 5.50 1 nov. 1923 100.00 5.50 1 déc. 1927 101.00 5.28 1 oct. 1933 103.50 5.10 1 déc. 1937 105.50 5.10 1 nov. 1924 101.00 5.55 1 nov. 1934 100.00 5.40

Talieu des cours fournis par L.G. Beaulieu, agent de changes, 28, autres Dame court, Montréal. Prix sujets à intérêt court. Bénéf. Der. Cote Venues anec Offe Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m. Exempts de l'impôt Intérêt 5 p.c. 1923 98.50 90.00 1924 98.50 90.00 1925 98.50 90.00 1926 98.50 90.00 1927 98.50 90.00 1928 98.50 90.00 1929 98.50 90.00 1930 98.50 90.00 1931 98.50 90.00 1932 98.50 90.00 1933 98.50 90.00 1934 98.50 90.00 1935 98.50 90.00 1936 98.50 90.00 1937 98.50 90.00 1938 98.50 90.00 1939 98.50 90.00 1940 98.50 90.00 1941 98.50 90.00 1942 98.50 90.00

Dividendes déclarés

Ogilvie Flour Mills. — Dividende de 1-3-4 pour cent sur le stock de préférence, payable le premier juin aux actionnaires inscrits le 22 mai. Bourse de New-York Cours fournis par la maison GÉOFFRON et Cie, courtiers, 96-ouest, Notre-Dame, Montréal. Valeurs Ours Midi Am. Beet Sugar 83½ 35½ Am. Bush Magneto 47½ 47½ Am. Can. 48½ 48½ Am. Car et F. 102 102 Am. Inter. Corp. 45 45 Am. Sumatra Tobacco 34½ 34½ Am. Tel et Tel. 122½ 122 Am. Welen 93½ 92½ Anaconda Copper 32½ 32½ Baldwin Loco 117½ 116½ Baltimore et Ohio 47½ 47 Am. Steel 78½ 78 Am. Steel (N) 141½ 141½ Central Leather 37½ 37½ Chicago Rock Island 89½ 89½ Columbia Gas et Elec. 34 34 Colorado Fuel et Iron 34 34

Du beau temps

Toronto, 8. (S.P.C.) — Dans la région des lacs et de la baie Géorgienne, on annonce du beau temps pour aujourd'hui et demain. Vallée du Bas Saint-Laurent. Beau également aujourd'hui et demain. Même chose pour la vallée de l'Outaouais. Provinces de l'Ouest. — Beau aujourd'hui, cependant que quelques averses locales pour demain.

UNE MENACE DE RUPTURE

La cinquième semaine de la conférence de Gènes semble devoir être la dernière — La réponse de la Russie penchera dans la balance — Les Italiens pacificateurs.

Gènes, 8. (S.P.A.) — On croit généralement que la cinquième semaine de la conférence économique verra la fin de cette remarquable réunion internationale. Le pessimisme règne dans les milieux de la conférence à cause des points de vue amarrément irréconciliables adoptés par l'Angleterre, d'une part, et la France et la Belgique, d'autre, sur les conditions dans lesquelles devrait s'entreprendre la reconstruction de la Russie.

Les amis du premier ministre Lloyd George pensent cependant qu'à quelque atout en réserve, mais chez les autres délégués on nourrit peu d'espoir, bien que plusieurs impasses aient été contournées déjà à des moments où la dissolution de la conférence paraissait chose certaine. Il court plusieurs rumeurs. Ainsi l'une fait croire que le premier ministre anglais promettra un prêt direct des gouvernements aux bolcheviks si ces derniers consentent à accepter les conditions de paix dans le mémoire allié. Une autre rumeur veut que la conférence subsiste même si la France et la Belgique s'en détachent par protestation contre le refus de la Russie de reconnaître le droit de la Russie de retenir les biens appartenant à l'étranger et sequestrés par le programme de nationalisation des soviets.

Les diplomates qui prédisent la rupture de la conférence pensent que ce sera plutôt un ajournement qu'une rupture définitive. Ces gens disent que si la réponse des soviets, qui arrivera d'ici deux jours, n'est pas satisfaisante pour les puissances, une autre note sera rédigée faisant connaître aux Russes les conditions minima des puissances et donnant aux bolcheviks tel délai pour étudier la note et formuler leur réponse définitive.

Le général chinois victorieux ne veut pas quitter Tien-Tsin — Ce dernier est attaqué par en arrière. Tien-Tsin, 8. (S.P.A.) — Les commandants militaires alliés à Tien-Tsin ont sommé hier, le général Wou Pei Fou d'avoir à quitter la ville vu que sa présence ici est une contravention au protocole de 1901. Wou, qui est arrivé de Pékin, samedi, a refusé de se conformer aux volontés des commandants alliés, sous prétexte qu'il est gouverneur intérimaire de la province du Chih Li. Il a dit qu'il resterait ici aussi longtemps que ses affaires l'exigeaient.

FINANCE ET COMMERCE

WOU PEI FOU EST ENTÊTÉ

S'il consent à partir, le général Wou devra retourner dans la capitale, car les communications par voie ferrée avec l'est et le nord de la Chine ont été interrompues par l'incendie des ponts de la rivière Hun. NOUVELLE ATTAQUE Hankéou, Chine, 8. (S.P.A.) — Le chemin de fer Pékin-Hankéou a été coupé au nord de Kouang Chou et on rapporte que Chao Ti, gouverneur militaire de la province de Hou-nan, a déclenché des hostilités contre les troupes de Wou Pei Fou. Il y a eu des combats, hier, à Sinyangchéou, à cent milles au nord de Hankéou. On a signalé aussi quelques escarmouches à Cheng Chou. Cela voudrait dire que le vainqueur du général Chang Tso Lin aux environs de Pékin, se voit maintenant attaqué par le sud. Cheng-Chow, le point le plus septentrional mentionné dans cette dépêche, est situé dans le Hou-nan, à environ 400 milles au sud-est de Pékin sur la voie ferrée Pékin-Hankéou. Chao Ti est gouverneur de Hou-nan depuis le mois de juin 1916. Il est né en 1870 et a suivi les cours de l'académie militaire de Pei-yang.

La cédule B est en défaveur

M. Riel (quartier Saint-Eusèbe) a réuni ses électeurs, dimanche, à l'académie Meilleur pour parler de choses municipales et de travaux à entreprendre dans son quartier. Plusieurs échevins ont adressé la parole pour appuyer le représentant du quartier. Le thème des discours a roulé sur la motion Lalonde qui demandait à ses collègues du conseil de revenir à l'ancien régime de 1910, à cause des lacunes de la cédule B. M. Lalonde va jusqu'à réclamer le rappel de la cédule dès la prochaine session de la législature. L'assemblée n'a rien décidé dans ce sens; mais elle a adopté deux résolutions pour le pavage des rues Forsyth et Amity.

Liberté religieuse en Pologne

Varsovie, 8. (S.P.A.) — Le gouvernement polonais vient de faire un autre effort pour assurer la liberté religieuse en Pologne. Il a aboli les interdictions que l'ancien régime russe avait édictées contre l'Eglise catholique. Il y a quelques semaines, le gouvernement a supprimé les décrets antiscandales émis par l'ancien régime russe.

Décès

LAJUNESSE — A Montréal, le 5 mai 1922, à l'âge de 49 ans, 9 mois, est décédé J.-Achille Lajunesse, autrefois marchand, de Sainte-Adèle, époux d'Henriette Gagnon. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 courant, à Sainte-Adèle, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le patronage de saint Joseph

LES PERES QUI DESSERVENT L'ORATOIRE SAINT JOSEPH ONT ORGANISE DE GRANDES CEREMONIES DIMANCHE, EN L'HONNEUR DU SAINT PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE. — MGR PIETRO DI MARIA PRESIDE

L'inclemence de la température a forcément empêché une manifestation plus grandiose en l'honneur du glorieux patriarche, à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche; aussi la cérémonie en plein air n'a-t-elle groupé que deux ou trois milliers de fidèles, alors que l'été dernier, la grande fête du jubilé, organisée par l'Association de la Jeunesse avait réuni plus de vingt mille personnes.

Cependant la splendeur des exercices religieux en cette fête du Patronage Saint-Joseph n'en a pas été atteinte. S. E. le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, les a présidées avec grande pompe, escorté d'un clergé nombreux. Son Excellence a célébré la grand'messe à dix heures, puis a donné la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, à la cérémonie de trois heures et aux deux cérémonies, a donné la bénédiction papale.

Mgr Pietro di Maria a fait son entrée solennelle dans le vaste temple, un peu avant dix heures, précédé de plusieurs prêtres, de seminaristes et d'enfants de chœur. L'office divin s'est déroulé au milieu de la solennité des cérémonies liturgiques et du chant sacré. Les prêtres desservants de l'Oratoire ont été aux honneurs, en servant de diacre et sous-diacre d'honneur et aussi de diacre et de sous-diacre d'office.

A l'Evangile, le R. P. Roy, supérieur et provincial des Pères de Ste-Croix au monastère de l'Oratoire, a lu une adresse de bienvenue au distingué représentant de l'auguste pontife. Le Père exprime toute sa joie et sa reconnaissance de saluer le délégué du pape en cet oratoire dédié à saint Joseph; il motive sa gratitude en rappelant brièvement ce que les deux derniers pontifes ont fait pour le grand patron de l'Eglise et pour l'Oratoire du mont Royal, en particulier. Il a un souvenir ému à l'adresse de Mgr l'archevêque qui a plaidé la cause de ce sanctuaire à Rome, auprès du vicair de Jésus-Christ.

Son Excellence a répondu en peu de mots, pour confier aux desservants et aux habitués de l'Oratoire le désir de Sa Sainteté que le nom de Saint-Joseph soit de plus en plus proclamé, vénéré, aimé. Monseigneur a tiré une comparaison qui fait honneur à la piété des Canadiens français lorsqu'il a dit que Lourdes était le sanctuaire par excellence à Marie, au même titre que Mont-Royal est le sanctuaire à Saint-Joseph dans l'univers catholique.

EN PLEIN AIR

Dans l'après-midi, cet lieu la manifestation solennelle en plein air. Un autel richement orné avait été dressé, à la grande porte d'entrée, pour la bénédiction du très saint Sacrement. Les fidèles se répandaient sur les gradins qui conduisent à l'Oratoire, pour participer à la fête; on remarquait les représentants des principales sociétés catholiques de la ville, d'autres l'Association de la Jeunesse, les Chevaliers de Colomb.

Après le chant des cantiques, M. l'abbé Perrier, curé de l'Enfant-Jésus, a prononcé le sermon de circonstance; il a proposé à l'imitation des fidèles l'humilité de saint Joseph, son obéissance et sa résignation constantes.

Jamais un sentiment d'orgueil ne se manifeste dans toute la vie du père nourricier de l'Homme-Dieu. Il accepte avec la plus entière soumission tous les décrets de la Providence. Dans l'humble condition de charpentier, il traverse sans murmurer une existence "des plus obscures aux yeux des hommes, mais des plus belles et des plus fécondes aux yeux de Dieu". Et dans la pratique de ces vertus glorieuses, saint Joseph ne se dément pas. Toujours égal à lui-même, il poursuit sa modeste carrière à travers toutes les épreuves et toutes les fatigues du travail, de la misère et de la pauvreté la plus complète, comme en témoignent l'étable de Bethléem. Mais "le plaisir de vivre sans peine, vaut bien la peine de vivre sans plaisir". C'est ce que dut éprouver saint Joseph sur son lit de mort, assisté de Jésus et de Marie. Et ce qui faisait ici-bas sa bassesse et son obscurité est sa couronne et sa gloire dans le ciel et dans l'éternité.

L'abbé Perrier s'attache ensuite, dans la seconde partie de son sermon, à persuader l'auditoire de la puissance de saint Joseph au ciel. Quel intercesseur, mieux accredité auprès de Jésus, son fils adoptif, et de Marie, sa divine épouse? Et quel moyen plus efficace de toucher le cœur de son Fils et de Marie que de s'adresser à ce père tant aimé? Invoquez donc avec confiance un si puissant intercesseur. Il connaît toutes les souffrances de la vie humaine pour les avoir successivement éprouvées durant son passage sur la terre. Il n'a pas de désir plus ardent que de répandre abondamment dans nos âmes les flots inépuisables de la grâce. Allez donc à Joseph, allez à Jésus et à sa mère par Joseph, telle est la conclusion qu'il faut tirer des paroles du prédicateur.

La cérémonie s'est terminée par le salut solennel du très saint Sacrement. Une jonchée de fleurs naturelles offertes par la piété des fidèles, entourait l'autel improvisé. Monseigneur le délégué a élevé lumineusement l'ostensoir au-dessus de la foule, pour la bénir et avec elle, la ville entière et tout le pays.

Conférence sur le cancer

Mardi soir, le 9 mai, à 8 h. 30, aura lieu dans l'amphithéâtre de chimie de l'Université de Montréal, une réunion de la Société de biologie. Le Dr Latreille, professeur d'anatomie pathologique, donnera une conférence sur "le cancer" (fréquence, formes, moyens de combat, etc.). Les professeurs de la faculté de médecine et les membres de la Société Médicale sont spécialement invités.

Hommages à un grand médecin

LE DOCTEUR DE LAPERSONNE EST L'HOTE DE SES CONFERES MONTREALAIS. — VISITE DE NOTRE UNIVERSITE. — BANQUET AU WINDSOR.

Les disciples d'Esculape de Montréal ont offert, hier soir, à l'hôtel Windsor, un banquet au docteur de Lapersonne, professeur d'ophtalmologie à l'Université de Paris et professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris. Ce chirurgien français, qui est de passage dans notre ville pour quelques jours, a parcouru samedi après-midi les différentes sections de l'Université de Montréal. Ces visites l'ont vivement intéressé. Aujourd'hui, M. de Lapersonne fera une visite à l'Université McGill.

Après le repas, le docteur R. Boulet, qui présidait ces agapes, a salué éloquemment, au nom des médecins de Montréal, le venu dans nos murs du Dr de Lapersonne. Il lui souhaita la plus cordiale bienvenue et l'invita à revenir nous visiter. Le président du banquet parla ensuite des développements de la médecine française dans la province de Québec. Il termina son allocution en faisant un bel éloge de la France.

Le Dr Jean P. Décarie, qui a été un français, les hommages de l'Université McGill.

Le Dr Jean P. Décarie, qui a été pendant la guerre attaché à l'hôpital canadien de Saint-Cloud, est prié par le président de parler au nom des médecins canadiens-français. Après avoir rappelé la saine émulation qui fait progresser côte à côte à Montréal les institutions françaises et anglaises, le Dr Décarie dit que le passage du Dr de Lapersonne dans la métropole canadienne est pour les Canadiens français une joie, un réconfort et une espérance.

Dans un style châtié et d'une voix émue, le Dr Parizeau parle ensuite de l'attachement du Canada à la France. Il trouve des expressions fort justes pour dire comment nous avons conservé ici les traditions qui nous ont été léguées par nos pères et que nous gardons avec un soin jaloux.

Le Dr Delapersonne s'est alors levé au milieu des applaudissements des convives. Il déclare tout d'abord qu'il s'est senti ici comme le voyageur qui, après un long et pénible voyage, retrouve les douces de son foyer; en mettant le pied sur la terre de Québec il s'est senti en France et il en a goûté toutes les joies. Il remercie les médecins de Montréal de l'accueil sympathique qu'ils lui font; il reconnaît bien à leur cœur chaleureux et fraternel. On l'avait assuré qu'en venant au Canada il serait très bien accueilli; il le savait donc, mais il est quand même reconnaissant à ses hôtes pour la façon très agréable dont ils l'accueillent.

Le Dr Delapersonne parle ensuite de la visite qu'il a faite de l'Université de Montréal, des laboratoires superbes qu'il a admirés, de l'organisation du travail qu'il a constatée partout; l'Université de Montréal, si elle semble un peu pressée dans ses étroites murailles, n'en donne pas moins le signe d'un foyer de vie et de science. Il rappelle ensuite le chaud accueil qu'il a reçu au Cercle Universitaire où il lui a été donné d'entendre une conférence du professeur Dalbis, un savant de France.

En acceptant de représenter le ministère de l'Instruction publique à la conférence de Washington, dit ensuite le Dr Delapersonne, j'ai mis cette condition que je devrais avoir la permission de visiter mes amis les Canadiens. De fait, il les connaît bien puisqu'il a plusieurs de ses élèves qui sont des nôtres. Ce n'est pas des cousins qu'il visite, mais des frères, et ces frères ne lui demandent que ce qui est juste. Je me ferai un devoir d'endosser et de faire valoir après du ministère tout ce que vous de me demandez, dit-il. Il termine en demandant à ses auditeurs de lever leur verre à la santé de la fraternité éternelle de la médecine française et de la médecine canadienne.

M. Athanase David, secrétaire provincial, a remercié le conférencier. Il a fait allusion à cette parole de Daudet où l'écrivain français déclare que tant qu'un peuple n'a pas perdu sa langue il garde la clef de sa prison. Nous ne sommes pas incarcérés, au contraire; nous sommes parfaitement libres, dans la limite bien établie. Mais nous savons respecter, comme la France ce fait du traité de Versailles, le traité qui a été signé par nos pères. Nous nous sommes acharnés à vouloir conserver ici tout ce qui rappelle la France. C'est ainsi que le Dr Delapersonne peut se sentir chez lui à son premier voyage chez nous.

Nous avons longtemps laissé de côté bien des choses, dit M. David; nous avons négligé le développement économique et matériel pour nous acharner à maintenir ici cette supériorité intellectuelle. Nous avons fait des sacrifices. Il est peut-être bon que l'on sache ce que nous avons fait. Le Canada français aime à dire ce qu'il a fait ici pour conserver son caractère français. La France ne doit pas perdre de vue les bords du Saint-Laurent. Dans l'après-midi de la victoire, elle a pu retrouver la jeunesse alsacienne et lorraine, mais qu'elle n'oublie pas de garder le Canada français qui lui est déjà acquis.

Le Dr Philippe Roy, haut commissaire du Canada à Paris, a ajouté quelques mots et le banquet s'est terminé par le chant du "O Canada".

Trois nègres sont lynchés

Kirvin, Texas, 8 (S.P.A.)—Trois nègres ont été lynchés par une foule de 500 personnes parce qu'on les croyait coupables du meurtre révoltant d'une jeune fille de race blanche, âgée de 17 ans.

Il y a des journaux qu'on feuillete distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Vivait dans une constante appréhension

Une dame de Montréal déclare que le Tanlac l'a tout à fait débarrassée d'une maladie d'estomac qui l'empêchait même de balayer son parquet.

"J'étais si faible que je ne pouvais même plus balayer mon parquet, mais maintenant que j'ai pris du Tanlac je fais sans fatigue tout mon ménage", déclare Mme Camille Archambault, 1398, rue des Erables, à Montréal (Qué.). "Pendant quatre ans j'ai tellement souffert de dyspepsie, de nervosité, d'insomnie et de constipation, que j'étais rendue à l'état de lamentable épave et que je vivais dans une constante appréhension. La soupe même ne me réussissait pas et j'avais de tels brûlements d'estomac que pour me soulager un peu je me faisais mettre des cataplasmes. "Mon mari avait lu des attestations si concluantes données au Tanlac par des personnes évidemment sincères, qu'il me conseilla d'en prendre. Je déclare que ce fut certes, pour moi, un jour heureux que celui où je commençai à prendre de ce merveilleux médicament. Mon appétit est bon, mes nerfs sont calmes et solides et je suis débarrassée de tous les autres maux dont je souffrais. Je me porte à merveille et je le dois entièrement au Tanlac. On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.

Une réunion intéressante

LE CERCLE UNIVERSITAIRE CLOT LA SERIE DE SES DINERS-CAUSERIES PAR UNE CONFERENCE DU PROFESSEUR DALBIS. — VISITE DU DR DE LAPERSONNE

Le Cercle Universitaire a clos brillamment, samedi soir, à son hôtel, rue Saint-Hubert, la série des dîners-causeries qui avait inauguré au commencement d'octobre dernier.

Outre une fort intéressante conférence de M. le professeur Dalbis, titulaire de la chaire de biologie à la faculté des sciences, à l'Université de Montréal, le Cercle a été honoré de la présence et d'une brève allocution de M. le docteur Delapersonne, de Paris, de passage à Montréal pour quelques heures, où il était l'hôte de ses anciens élèves canadiens-français à Paris.

Une quarantaine de convives ont assisté à ce dîner-causerie qui se tint autour des tables du Cercle nombre des professionnels canadiens-français les plus en vedette de Montréal.

M. Antonio Perrault, président, présenta le conférencier, M. Dalbis, et rendit hommage à son talent de professeur et à son amour du travail. M. Perrault, profitant de la présence de M. Delapersonne à la table d'honneur, lui présenta les compliments et les bons souhaits de bienvenue de l'auditoire et des universitaires canadiens-français. Il eut plusieurs formules heureuses et spirituelles.

M. Dalbis, docteur en sciences à l'Université de Paris, entretint l'auditoire de la production de la lumière chez les êtres vivants, du domaine des invertébrés à celui des vertébrés. Il montra à la lanterne des insectes, des mollusques et des poissons producteurs de lumière; il insista sur le fait que cette lumière ne dégage aucune chaleur, elle est ainsi plus parfaite que la lumière solaire et la lumière artificielle, qui radient de la chaleur. Il expliqua d'une façon tout à fait claire l'origine et le mécanisme de la production de cette lumière froide, découverte il y a quelque trente ans par un savant français. Par ailleurs, il expliqua à quoi sert cet instrument de défense contre des ennemis de l'insecte, du mollusque ou du poisson qui la produisent, tantôt un véritable instrument de chasse, comme dans le cas de monstres marins pêchés à plus de 6,000 mètres de la surface de l'océan, et qui s'en éclairent dans les ténèbres abyssales, en même temps qu'il s'en aide pour capturer leurs proies.

M. Dalbis termina cette conférence écoutée avec une vive attention en s'adressant à M. Delapersonne et en lui disant quelles vives sympathies accueillent la science et les hommes de science de France dans la province de Québec, notamment à l'Université de Montréal.

M. Gauthier, recteur de cette université, invita à remercier M. Dalbis, le fit en termes charmants; il eut en même temps des mots de bon accueil pour M. Delapersonne.

Celui-ci, ému d'avoir retrouvé dans l'assistance plusieurs de ses anciens élèves canadiens-français qui suivirent ses cours d'ophtalmologie à Paris, et d'être si chaleureusement accueilli au Cercle Universitaire, ainsi que par les médecins canadiens français et les professeurs de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, fit une très brève allocution de remerciements; il promit de dire à ses collègues de Paris, ainsi que l'y avait invité M. Dalbis, quelle place la langue française, les Canadiens français et l'enseignement fondé sur des méthodes françaises tiennent au Canada. Etait à la table d'honneur, outre M. Perrault, président, Mgr Gauthier, M. Dalbis, MM. Delapersonne, M. l'abbé Perrin, curé à Notre-Dame, et M. Delalande, du consulat de France à Montréal.

M. Taschereau à Montréal

IL RECOIT PLUSIEURS PARTICULIERS ET QUELQUES DELEGATIONS.

MM. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, Athanase David, secrétaire provincial et Antonin Galipeault, ministre des travaux publics, étaient aux bureaux du gouvernement provincial samedi matin, et ont reçu plusieurs visiteurs.

Ameublements Complet de Salle à Manger... \$58.00

Nous venons d'en recevoir un autre envoi considérable. Venez choisir le vôtre

Depuis que nous avons les petits ameublements de salle à manger nous ne pouvons suffire à la demande tellement ces ameublements étaient attendus. Il est des milliers de logis qui ne peuvent loger un ameublement de salle à manger régulier et tous sont très heureux de pouvoir se procurer ces petits ameublements. Le prix les rend aussi très attrayants. Nous avons aussi plus de 300 ameublements réguliers de salle à manger à vous offrir. Dites-nous le prix que vous désirez payer et le genre que vous aimez, nous vous en ferons voir plusieurs modèles différents parmi lesquels vous pourrez choisir. Voyez l'ameublement Gibbard en noyer solide que nous annonçons ci-dessous à \$228.00.



\$28.00 POUR CE POELE A GAZ GURNEY à 4 brûleurs, tel qu'illustré. Grandeur 28 x 23. Cadres de la porte en nickel. Clefs en porcelaine. Cabinet émaillé. Grandeur du fourneau 18 x 11

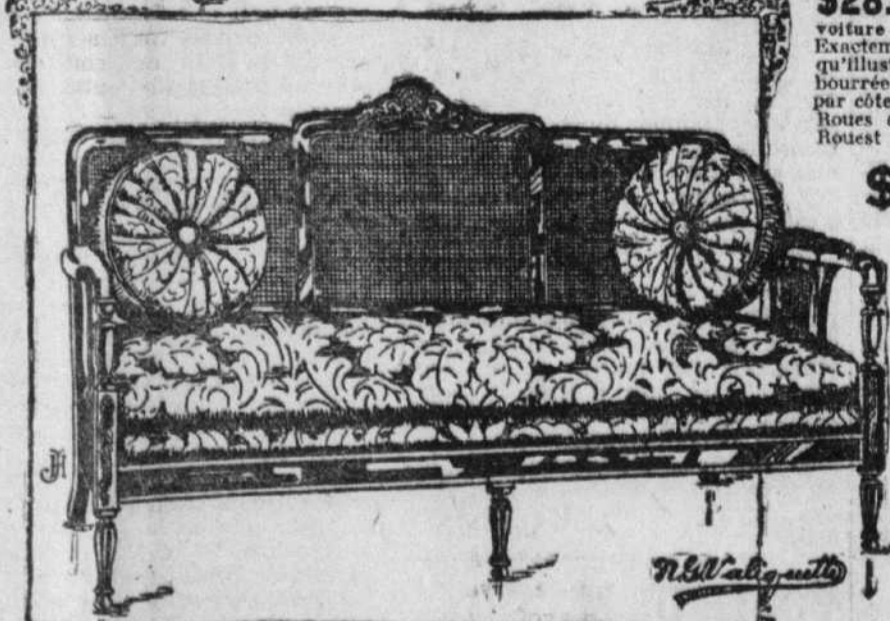
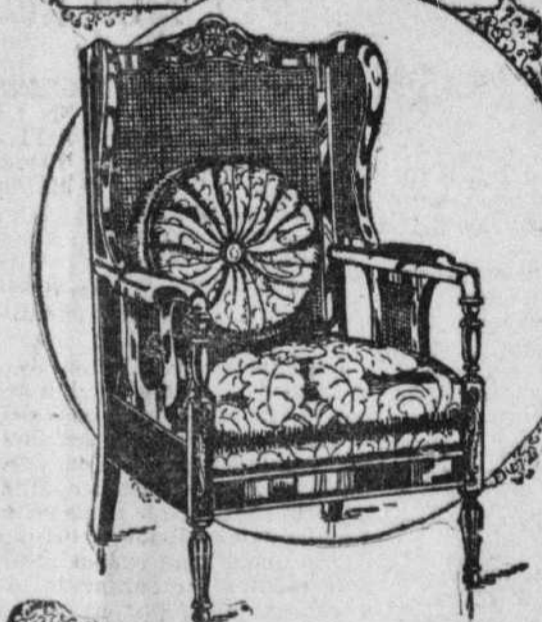


\$28.00 POUR WAGNONNET A THE A PANNEAUX AUTOMATIQUES. Fini noyer à la main. Grandeur: 24 x 17 fermé et 24 x 35 avec panneaux relevés.

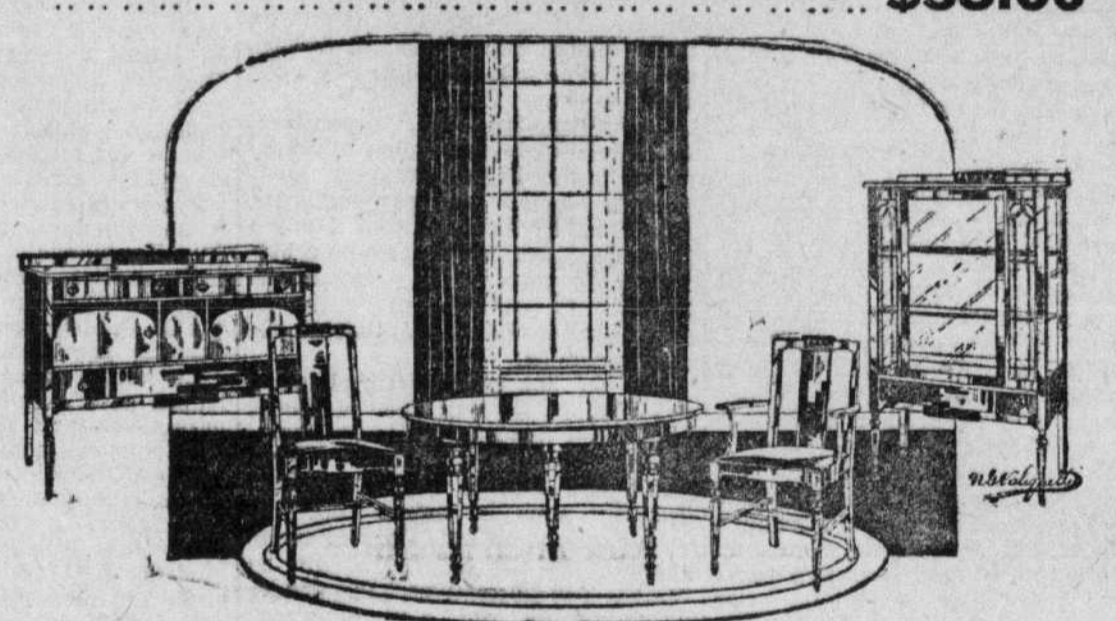


Complet \$58.00

Comprend la table 35" x 22" fermée et 35" x 42" ouverte; le buffet 45 pouces de longueur. Trois chaises et un fauteuil avec sièges détachables recouverts en imitation de cuir vert, 6 morceaux fini noyer repoli mat pour \$58.00



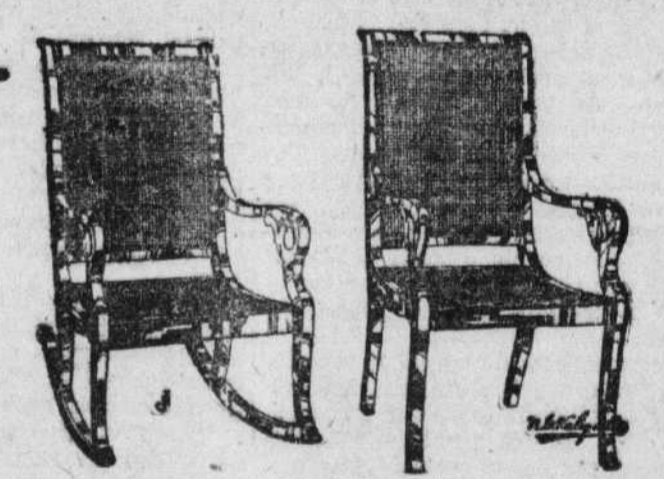
AMEUBLEMENTS DE VIVOUR, 3 MORCEAUX CANNES \$128.00—Ameublement de vivour canné, 3 morceaux. Exactement tel qu'illustré. Cadres en beau fini noyer mat. Dossiers et panneaux cannés. Recouvert en mohair couleur or et comprend 4 coussins Soleil. \$128.00



Pouvez-vous vous rappeler même au prix d'avant guerre un ameublement aussi beau à un prix aussi bas. Le Buffet mesure 60 pouces. Cabinet, 38 pouces. Table d'exécution 59 x 45. Cinq chaises et un fauteuil avec siège en cuir \$228.00



\$28.00 pour cette voiture d'enfant. Exactement telle qu'illustrée. Rembourrée en velours par côtés. Finie bleu. Roues d'arrière 12". Roues d'avant 10".



Exactement tels que la vignette. Beaux fauteuils cannés, finis noyer et repolis mat, solides et confortables. La berceuse et le fauteuil \$28.00

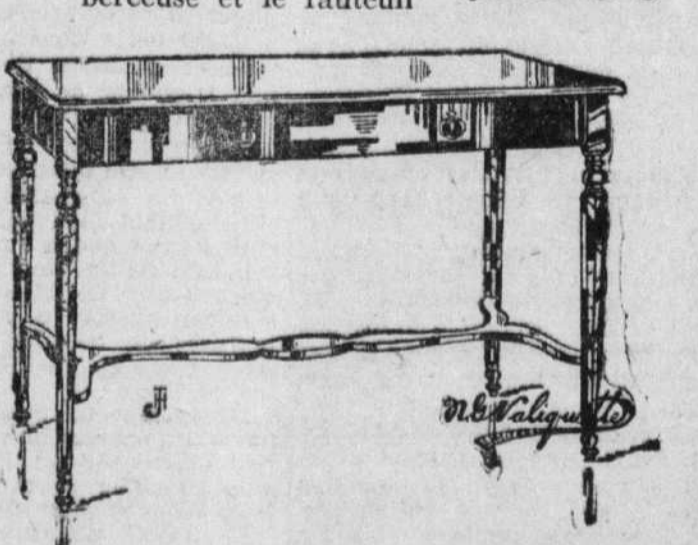


TABLE DE BIBLIOTHEQUE GIBBARD EN NOYER SOLIDE \$28.00.—45 pouces de longueur, 24 pouces de largeur, en noyer solide, exactement telle qu'illustrée \$28.00

W. J. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST

et ont reçu plusieurs visiteurs.

M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation a aussi fait une courte apparition. Parmi les visiteurs que nous avons remarqués dans l'antichambre se trouvaient MM. le sénateur Boyer, les députés A. Bergevin, A. Farand, E. Poulin, W. Cédillot, H. Pilon, E. Robert, J. Caron, J. Gauthier, M. Edmond Brocard, avocat et le docteur J.-P. Gadois.

M. H. Pilon et A. Farand ont eu une longue conversation avec le premier ministre et M. Galipeault, relativement à la question des ponts de l'île Perrot.

Hebdomadaire en vente Rivière-du-Loup, 8, Le Saint-Laurent, hebdomadaire de la Rivière-du-Loup, fondé il y a 24 ans, et

qui a presque toujours paru, vient d'être mis publiquement en vente par ses propriétaires, dont le principal est M. le docteur Parrot, ancien député libéral de Témiscouata à Québec.

M. G.-A. Gauvreau, député de Témiscouata à Ottawa, en est depuis des années le principal collaborateur. Il signait Argus. Le Saint-Laurent est un hebdomadaire libéral.

Il est mis en vente, livrable le 1er juin, parce que ses propriétaires ne veulent plus, déclarément, s'occuper de journalisme ni d'imprimerie.

On dit qu'un syndicat local est en voie de formation pour essayer d'acheter le Saint-Laurent et en faire un hebdomadaire local sans aucune nuance politique affichée, ne se préoccupant que de l'information régionale.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS
Ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3, rue Craig-est, assemblée du Syndicat catholique des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage. M. R. Binette, organisateur, présentera un rapport très intéressant. Il y a plusieurs positions vacantes dans la plomberie. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

AVIS AUX PEINTRES
Le Syndicat catholique et national des peintres donnera son premier concert-boucan, mercredi prochain, à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique. Ce sera un succès. Le programme artistique est fixé dans ses détails. Il y aura piano, chant, déclamations, etc. On servira des rafraîchissements. Il y aura distribution de tabac, de cigarettes et de cigares, le tout gratuit.

Le Syndicat des peintres a organisé ce concert pour célébrer ses succès. Malgré son jeune âge, ce Syndicat a des membres nombreux qui sont tous à l'ouvrage à des conditions de salaires excellentes. Le travail dans le Syndicat ne durera pas seulement durant le mois de mai et juin, mais sera pratiquement permanent à cause des gros contrats obtenus et de la préférence donnée aux membres par les institutions religieuses et autres. Le concert-boucan est libre d'entrée pour tous les peintres de Montréal, qu'ils soient unionistes internationaux ou non-unionistes. Les membres en particulier sont priés d'amener leurs compagnons de travail à ce concert-boucan qui sera un moyen de propagande en même temps que de récréation. (La salle des Oeuvres paroissiales a son entrée entre l'église et le presbytère du St-Enfant-Jésus du Mile-End).

SYNDICAT DES SELLERS
Ce soir, salle Lavoie, 875, rue Ontario-est, assemblée du Syndicat catholique et national des selliers. Assemblée très importante. Le Syndicat décidera s'il doit s'affilier à la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS
Le Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers se réunit demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 3 rue Craig-est. Nombres initiations. A la dernière assemblée, il y a eu 27 initiations nouvelles. Les demandes sont nombreuses et tous les membres doivent se faire un devoir d'assister. Le Syndicat donnera un concert-boucan le 19 mai, à la salle des Oeuvres paroissiales.

Courrier de Guigues
Guigues, 8 (D. N. C.). — Le qual de Guigues a été emporté par les glaces, jeudi dernier. Ce qual avait été construit par le ministère des travaux publics en 1915; les dommages sont évalués à \$30,000. C'est une grosse perte.

Les quais de Fabre et d'Haileybury ont aussi été bien endommagés.

La soirée des dramaturges
La soirée des dramaturges qui avait été annoncée pour ce soir au Monument national a dû être remise à lundi prochain, 15 mai.

Examinez vos Vêtements d'été

C'est le moment de les faire nettoyer ou teindre. En les préparant tout de suite, vous pourrez tirer parti-toute une saison des vêtements de l'an dernier. Téléphonnez immédiatement et nous enverrons notre livreur chez vous.

TOILET LAUNDRIES
Limited
Uptown 7640

ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

'Fruit-a-tives' l'en Débarrassa

Pointe-St-Pierre, en Province, "Je souffrais trois ans d'un terrible eczéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien.

Je fis alors usage d'une boîte de "Sootha Salva" et de deux boîtes de Fruit-a-tives et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

Le "Sootha Salva" et le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants."

Madame PIERRE LAMARRE, 50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expéditeurs sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

Université de Montréal

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ECONOMIQUES ET POLITIQUES

Horaires de la semaine du 8 mai 1922
Première année.
Les cours sont terminés.
Deuxième année.

LUNDI

7.30 à 9.00. — Pratique financière (M. V. Doré).
9.00 à 10.00. — Canada et Amérique du Nord (M. J. Désy).

MERCREDI

7.30 à 9.00. — Géographie humaine (M. E. Miller).
9.00 à 10.00. — Pratique financière (M. V. Doré).

VENDREDI

7.30 à 9.00. — Canada et Amérique du Nord (M. J. Désy).
9 à 10.00. — Géographie humaine (M. E. Miller).

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la 2e semaine de mai.

I—COURS SUPERIEUR

Lundi, 7 h. 30 p.m. — Logique, prof. Pineault. Vérité de nos facultés cognitives (8e).
Mardi, 7 h. 30 p.m. — Logique, prof. Pineault. Vérité de nos facultés cognitives (9e).

Jeudi, 7 h. 30 p.m. — Psychologie, prof. Pineault. Liberté humaine (3e).
Samedi, 7 h. 30 p.m. — Histoire, prof. Forest. Averroïsme latin.

II—COURS SPECIAL

Samedi, 8 h. 30 a.m. — Droit social, prof. Perrin. Rôle social de l'Église.
Samedi, 9 h. 30 a.m. — Histoire, prof. Forest. Coup d'oeil rétrospectif sur la philosophie grecque.

Aux anciens du collège Ste-Marie

Tous les anciens du collège Ste-Marie sont priés de se souvenir que c'est jeudi soir, le 18, qu'aura lieu leur réunion annuelle. De 8 heures à 10 heures, comme les années précédentes, on cause dans les salles. A 10 heures, il y a goûter à l'Union Catholique, et la soirée se termine par les élections.

Pour la fête du Père Recteur, la veille, le 17, les élèves interpréteront: "Le Fils de Ganelon".

PETIT CARNET

JARRY - FOREST

Le neuf mai prochain, à l'Assomption, sera célébré le mariage de Mademoiselle Irène Forest, fille de M. Isidore Forest, bourgeois de la ville de l'Assomption, avec Mre Jules Jarry, notaire des paroisses de Ferme-Neuve et de Mont-Laurier.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'Église paroissiale, à neuf heures et demie du matin, par M. l'abbé Paul Jarry, professeur au collège L'Assomption.
Pas de faire part.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Neuve de Réparation du 1er au 9 mai prêchée par le R. P. Bériveau, O.P., tous les soirs à 8 heures. Lundi, 8 jour, la chorale du collège Ste-Marie fera les frais du chant. Vous êtes priés d'y assister.

FAITS DIVERS

A LA MORGUE

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, samedi dernier, à la morgue, dans le cas de Barney Miles, 41 ans, 41, rue Quesnel, qui s'est empoisonné vendredi en se gargarisant la gorge avec de l'huile de pyrole.

Un verdict analogue a été rendu dans le cas de Griffith William Jones, 47 ans, 372-ouest, rue Sainte-Catherine, qui est mort asphyxié par du gaz d'éclairage, vendredi après-midi.

FRACTURE DU CRANE

Alors qu'il travaillait dans le fond de cale du vapeur Canada amarré près du hangar no. 4, au cours de la matinée de samedi, Alexandre Boyachuck, 60 ans, a été frappé à la tête par une pièce de métal que l'on était à décharger.

Sous la violence du coup, Boyachuck est tombé inanimé. Ses compagnons de travail se sont immédiatement portés à son secours, et l'ont transporté hors du navire. Lurant ce temps, l'ambulance de l'hôpital Général avait été appelée et le blessé a été conduit à cette dernière institution où il a succombé, hier midi, à une fracture du crâne. Le cadavre a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête.

A LA POINTE DE REVOLVERS

D. Cardinal, chauffeur d'automobile, au service du Ritz Auto Service, a été assailli, vendredi soir, par deux individus qu'il conduisait et qui lui ont enlevé en plus de son auto une somme de \$20 qu'il avait dans ses goussets. Les voyageurs avaient appelé une automobile demandant de se faire conduire à la Côte-des-Neiges. Comme ils approchaient de la porte du cimetière, les deux individus ont sorti des revolvers et ont forcé Cardinal à descendre de sa voiture.

BIJOUX VOLES

Le policier Noël, du poste de la rue Rachel, était à faire sa ronde, hier matin, lorsqu'il a remarqué que la montre du magasin de M. Alfred Maisonneuve, 481-est, rue Rachel et que des bijoux qui y étaient exposés avaient été emportés. Le policier a aussitôt prévenu le propriétaire du magasin qui évalue ses pertes à environ \$300.

L'OEUVRE DE FARCEURS

Saint-Henri, Westmount et Notre-Dame-de-Grâce ont été quelque peu secoués par une violente explosion qui s'est produite, samedi soir dernier. Après de courtes recherches on a appris qu'un explosif avait été jeté dans la cour de la Montreal Biscuit Co., rue Brewster, près de la rue Greene, brisant un nombre considérable de vitres, non seulement à cet édifice mais encore aux édifices et maisons avoisinants.

Suivant le gérant de l'établissement, des farceurs ou des mauvais plaisants auraient jeté dans la cour, un énorme pétard, soit dans le but de faire une farce, soit encore pour effrayer le gardien de nuit. Cependant il a surtout paru insister sur la dernière hypothèse étant porté à croire que l'intention n'était pas d'endommager la propriété.

Toutefois la police a été prévenue et des recherches ont aussitôt été faites dans le quartier sans toutefois arriver à aucun résultat.

ACCUSES DE VOL AVEC VIOLENCE

Joseph Fontaine, Eva Clermont et Joséphine Piquette ont comparu, samedi dernier, devant le juge Moquet, pour répondre à une accusation de vol avec violence sur la personne de Joseph Caron, cultivateur de Terrebonne.

Le plaignant a déclaré qu'il passait rue Clarke, vers minuit vendredi soir, lorsqu'il a été approché par la femme Clermont. Pendant qu'il était occupé à lui parler, il a été saisi dans le dos par deux autres personnes et pendant qu'il se débattait pour faire lâcher prise à ses assaillants, la femme Clermont lui aurait enlevé une somme de \$3 qu'il avait dans ses goussets. Une fois son argent disparu, ses assaillants l'ont poussé dans la rue.

Caron un peu revenu à lui se dirigea vers la Sûreté pour y porter plainte. Le sergent chemin faisant, il rencontra le détective Dan Sullivan du bureau du grand criminel. Accompagné de ce dernier il retourna à l'endroit où l'attentat avait été commis. Ils y trouvèrent Fontaine et la femme. Sullivan les suivit durant quelque temps après quoi il les mit en état d'arrestation. Ils protestent de leur innocence.

UN POLICIER SE TUE INSTANTANEMENT.

Le policier Aldéric Mayer, de

LA FEMME TRAVAILLE SANS REPIT

C'est le cas pour plusieurs, et il faut toujours une bonne santé

Viscount, Saskatchewan. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car certains de mes organes étaient faibles. Douleurs dans le ventre et bas-ventre, et aux reins, enfin épuisement général. Je ne pouvais dormir, ni reposer, ni travailler, et incapable de vaquer aux travaux domestiques. Une amie me parla de votre Composé Végétal, et à mon tour je le recommande, car mes symptômes graves sont disparus et je suis mieux sur tous rapports. Je fais mon travail, et outre le soin de mes enfants, je vois aux poulets, aux vaches et au jardin. Je le recommande aussi aux jeunes filles qui sont faibles et épuisées, car ma fille de 16 ans en a pris et est devenue bien et gaie comme avant."—Mme. Fred. Wiley, Viscount, Saskatchewan.

Je demeure sur une ferme

Upper New Horton, N.B.—"J'ai pris les remèdes de Lydia E. Pinkham, et l'effet a été merveilleux. Depuis, je fais tout mon travail de maison, et comme je suis sur une ferme, j'ai beaucoup à faire. J'ai pensé à vous écrire après avoir vu votre réclame dans les journaux. J'espère que d'autres en profiteront."—Mme. B. Keiver, Upper New Horton, Nouveau Brunswick.



l'escouade des motocyclistes, s'est vu instantanément vers 11 h. 30, samedi soir, lorsque sa motocyclette est venue en collision avec une automobile à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Adam, soit à environ quelque cent pieds du garage où il devait y remettre son auto pour une raison quelconque. Mayer a pu éviter l'automobile et sa motocyclette a frappé la roue d'arrière de l'auto. Sous la violence du choc, le policier a été précipité sur la chaussée.

Le policier Léo Binet, lui aussi de l'escouade des motocyclistes, qui se trouvait tout près de Mayer, s'est immédiatement porté à son secours. Il a aussitôt appelé l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, mais à son arrivée, le médecin-ambulantier déclara que la mort avait été instantanée.

Mayer était âgé de 41 ans et était enrôlé dans la police depuis neuf ans. Il faisait partie de l'escouade des motocyclistes depuis quatre ans et était considéré comme un chauffeur très expérimenté. Lui survivent son épouse et cinq enfants.

DEUX MALADIES QUE L'ON NÉGLIGE

LE SERVICE D'HYGIENE AVERTIT LES CITOYENS DE PRENDRE TOUS LES MOYENS POUR EMPECHER LA PROPAGATION DE LA COQUELUCHE ET DE LA ROUGEOLE.

La direction du service d'hygiène met en garde les citoyens contre l'idée généralement trop répandue que la coqueluche et la rougeole, étant des maladies que les enfants doivent avoir tôt ou tard, il n'est pas nécessaire de chercher par des mesures spéciales à enrayer une épidémie qui commence et arrêter la dissémination de la maladie.

Si l'on considère, dit-il dans une circulaire, que chaque année plus de 400 enfants meurent de la coqueluche et que 350 sont victimes de la rougeole et de ses complications, l'importance des mesures hygiéniques préconisées contre ces maladies nous semble plus évidente encore.

La coqueluche et la rougeole sont deux maladies très contagieuses se donnant directement d'enfant à enfant ou indirectement par les objets infectés par les liquides venant de la bouche et du nez des malades. De plus, dans la coqueluche, on peut avoir des porteurs de germes qui n'ont pas la maladie, mais peuvent la transporter.

Si l'on soupçonne l'un de ces maladies chez un enfant, celui-ci doit être isolé des autres enfants dans la

SOYEZ FIERE DE VOS RIDEAUX

La seule décoration intérieure visible à l'extérieur (les rideaux) doit être choisie pour sa beauté.

Les tulles, à cause de leur beauté simple et leur nature économique, jouissent d'une vogue spéciale.

TULLES
Bruxelles à pois de couleur, Du Barry, jaune, champagne et ivoire, 45 pouces 2.00
Tulle Filet uni, rose du Barry, henné, bleu jaune, ivoire, écri, 70 pouces . . . 2.00
(Un beau tulle) 58 pouces, à 2.25 la verge (une verge de largeur).

Tulle Filet à dessins, environ 50 dessins dont quelques-uns sont très petits — ivoire ou écri, 34 pouces à .45 jusqu'à 52 pouces à 2.50

MADRAS
Crème ou blanc, 36 pouces à .50.50 pouces de 1.10 à 1.35—72 pouces à . 1.75
De couleur: rose, bleu, vert, brun — 1.75 à 3.50
Goodwin — Au troisième.

VENTE DE TAPIS

Carpettes Axminster et en Velours

Carpettes Axminster anglaises sans couture — carpes en velours sans couture — à poil épais et serré — patrons et couleurs splendides—belles carpes pour chambres à coucher, living rooms et salles à manger. Prenez en considération le fait que ce sont des marchandises nouvelles et d'une qualité des plus désirables. Remarquez les grandes — remarquez les prix — puis comparez!

2½ x 3 verges	29.85	3 x 3 verges	36.75
3 x 3½ verges	42.75	3 x 4 verges	48.75

Goodwin — Au quatrième.



Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL-OTTAWA
Le Pacifique Canadien opère un service de trains fréquent et convenable. Toutes les heures indiquées sont celles de l'heure solaire.

VERS L'OUEST
Quitte Montréal, gare Windsor: 7.30 h. a.m., quotidien, arrive à Ottawa à 11.00 h. a.m.
8.30 h. a.m., quotidien, sauf le dimanche, arrive à Ottawa à 11.30 h. a.m.
3 h. p.m., quotidien, sauf le dimanche, arrive à Ottawa à 6.30 h. p.m.
6.00 h. p.m., dimanche seulement, arrive à Ottawa à 9.30 h. p.m.
8.15 p.m., quotidien, arrive à Ottawa à 11.15 p.m.
10.15 p.m., quotidien, arrive à Ottawa à 1.15 a.m.

VERS L'EST
Quitte Ottawa, gare Union: 5.25 a.m., quotidien, arrive à Montréal, gare Windsor, 8.25 a.m., 6.00 a.m., quotidien, arrive à Montréal, gare Windsor, 9.00 a.m., 8 a.m., quotidien, arrive à Montréal, gare Windsor, à 11.30 a.m., 3.15 p.m., quotidien, arrive à Montréal, gare Windsor, à 6.15 p.m., 6.35 p.m., quotidien, sauf le dimanche, arrive à Montréal, gare Windsor, à 10.05 p.m. (réc.)

Un bulletin bibliographique
Les auteurs canadiens, section française, ont tenu une réunion, samedi, sous la présidence de Mme Girard-Côté. Ils ont discuté la publication d'un bulletin bibliographique, à l'usage des membres de la section et du public lecteur, dans lequel les meilleurs écrivains du pays exposeraient leurs oeuvres; ce sera une publication trimestrielle ou bi-annuelle.

Le comité de direction s'est préoccupé de la soirée de dramaturges qu'il organise pour le 15 mai, au Monument National; il a réussi plusieurs des pièces qui tiendront l'affiche.

Les membres ont rejeté l'établissement de la seule caractéristique de ces oeuvres serait suffisant pour les éliminer.

Un élève tombe-t-il malade dans un pensionnat, il faut l'isoler d'une façon parfaite et si l'épidémie prend de l'extension, licencier les élèves non malades. Dans la rougeole, les voisins de classe et de dortoir doivent être tenus sous observation 12 ou 15 jours avant d'être renvoyés dans leurs familles, pouvant être dans la période d'incubation de la maladie.

Le secrétaire de la municipalité dans laquelle chaque élève se rend, devra être averti.

Le maître d'école doit refuser l'entrée de la classe à un élève, lorsque dans sa famille il existe un cas de coqueluche ou de rougeole et ne doit l'accepter que sur un certificat d'un médecin attestant que tout danger d'infection est terminé.

Il ne faut pas accepter à l'école des enfants souffrant de coqueluche et en pleine période de contagion. Si plusieurs cas de ces maladies se présentent dans l'école, outre le renvoi des enfants malades, ne pas admettre les enfants ayant moins de 6 ans, parce que chez eux la maladie est plus grave.

Un élève tombe-t-il malade dans un pensionnat, il faut l'isoler d'une façon parfaite et si l'épidémie prend de l'extension, licencier les élèves non malades. Dans la rougeole, les voisins de classe et de dortoir doivent être tenus sous observation 12 ou 15 jours avant d'être renvoyés dans leurs familles, pouvant être dans la période d'incubation de la maladie.

Le secrétaire de la municipalité dans laquelle chaque élève se rend, devra être averti.

Le maître d'école doit refuser l'entrée de la classe à un élève, lorsque dans sa famille il existe un cas de coqueluche ou de rougeole et ne doit l'accepter que sur un certificat d'un médecin attestant que tout danger d'infection est terminé.

Il ne faut pas accepter à l'école des enfants souffrant de coqueluche et en pleine période de contagion. Si plusieurs cas de ces maladies se présentent dans l'école, outre le renvoi des enfants malades, ne pas admettre les enfants ayant moins de 6 ans, parce que chez eux la maladie est plus grave.

FEUILLETON DU DEVOIR

Je Convertirai mon Mari

PAR JEAN VEZERE

(Suite)

Au bout de la semaine, pressée par papa, je répondis timidement que j'acceptais la demande de M. Mareuil.

Aussitôt mes yeux se remplirent de larmes.

— Mon oui serait autrement enthousiaste, m'écriai-je, si M. Mareuil était un bon chrétien. Son manque de religion, voilà le gros point noir qui assombrit pour moi tout ce projet de mariage.

— Rassure-toi, ma petite Claire, fit papa en m'embrassant. Tu sais quelles sont mes idées religieuses. Un gendre irréligieux et qui resterait tel, ce serait une grande peine pour moi, une véritable épine

dans ma vie. Mais je suis bien tranquille là-dessus. Une chrétienne de ta trempe, à la piété intelligente et conquérante, ne vivra pas longtemps près de Julien Mareuil sans lui faire partager ses idées, sans lui donner au moins une grande sympathie pour son idéal. Cet homme pêche surtout par ignorance. La religion, il ne la connaît pas. Quelle belle mission, ma fille, que de commencer ta vie de jeune femme avec le noble souci d'éclairer une âme, de l'amener doucement à la vérité. Je te connais assez pour être certain que tu ne failliras pas à cette grande tâche!

Ce soir-là, avant de m'endormir dans ma chambrette blanche, je restai longtemps les yeux ouverts

sous mes rideaux de mousseline. L'aimable optimisme de papa avait raison de mes appréhensions inquiètes. Ma nature vive et gaie souffrait trop d'avoir supporté, pendant une semaine, tant de luttés intimes et d'émotions de toutes sortes.

— C'est dit: J'épouserai Julien Mareuil! fis-je à voix basse, comme pour m'interdire d'agiter de nouveau dans mon esprit les questions qui ne m'avaient que trop longtemps obsédée.

Un rayon de lune, filtrant à travers ma persienne, vint se poser sur le petit ange d'albâtre qui veillait au chevet de mon lit.

— J'épouserai Julien Mareuil! répétai-je.

Puis, la tête au creu de l'oreiller et fermant mes yeux lourds de sommeil, j'ajoutai, pour endormir les dernières inquiétudes de ma conscience:

— Et... je convertirai mon mari!

M. Julien Mareuil fut autorisé à commencer sa cour. Quelques jours de pourparlers, de renseignements pris, de longs conciliabules tenus en famille, et mon mariage, l'acte

le plus important de ma vie, était décidé.

Celui que l'on appelait déjà mon fiancé vint une après-midi de mai, où notre jardin ressemblait à un buisson de roses.

Mon père disait plaisamment que les deux faces de la maison se ressemblaient, comme celles du roi Janus: le côté rue, correct, hautain, renfrogné, orné de panonceaux bien dorés, semblait annoncer au passant la demeure du plus exact, du plus pratique des notaires; le côté jardin, largement ouvert au soleil, aux brises, aux fleurs, dénonçait tout bas que ce parfait notaire se doublait d'un fantasiste, d'un poète.

Il y avait beaucoup de poètes sur la place du Mail. Ils ne rimaient point, mais ils rêvaient volontiers. Aucune boutique ne démocratisait l'assemblée vénérable de ces vieilles maisons bourgeoises, bâties à droite et à gauche d'une quadruple rangée d'ormes séculaires. La nôtre, que mon grand-père avait fait restaurer trente ans plus tôt, était vaste, commode et solide, mais dépourvue de tout ce que l'on est convenu d'appeler le confort moderne. Qu'importe le confort quand on

possède un délicieux jardin, profond, charmant, irrégulier, feuillu de plantes et d'arbustes, de charmes et de bosquets, et où s'ouvrent, pendant tout l'été, les corolles parfumées de tant de fleurs!

Ce jardin était notre joie, notre orgueil. M. Julien Mareuil goûta médiocrement ce pittoresque désordre. Sa silhouette ne paraissait pas à sa place dans ce décor de forêt vierge.

C'était un homme très grand, lourdement charpenté, au teint bruni de bile, à la figure froide et sévère. Ses cheveux noirs et drus, taillés en brosse sur un front voltaire, ses sourcils épais, sa grosse moustache tombante donnaient à sa physionomie beaucoup de caractère, mais peu de grâce.

— Ce garçon promène dans Moustier-la-Tour la plus magnifique tête d'arriviste que j'aie jamais rencontrée! s'était écrié, la veille, l'oncle de la Jannière, en causant avec papa du sujet qui nous occupait tous. Je vous prédis que ce Mareuil ira loin. Quand vous observé sa mâchoire carrée? Avec celui-là tiendra un os, il ne le lâchera point!

Mon trouble était si grand que cette première entrevue me laissa peu de souvenirs. Je me rappelle

vaguement qu'une haute taille s'inclina vers moi, qu'une grosse voix que je n'avais jamais entendue me remercia d'avoir accueilli sa demande. Les termes étaient corrects, choisis; on eût dit une leçon récitée par coeur.

Maman essayait, sans y parvenir, d'être aimable. Je demeurais silencieuse et figée. Seul de nous trois, mon père semblait absolument ravi. Débarrassé du lourd souci de mon avenir, il s'adonnait à la joie de vivre.

M. Mareuil essayait de donner la réplique à ce notaire sentimental qui paraissait s'intéresser à toutes choses ici-bas: littérature, art, voyages, sports, insectes et fleurs... à tout, hormis aux cartons verts de son étude. Vive et souple, la conversation de mon père passait d'un sujet à l'autre, comme un oiseau vole de branche en branche; mais les remarques de M. Mareuil lui mettaient du plomb dans l'aile. C'était de petites phrases courtes, lourdes, incolores, qui ne disaient que ce qu'elles voulaient dire. Je songeais, en le regardant et en l'écoulant:

— Pourrai-je jamais l'aimer!

Lui parti, je demeurai oppressée, inquiète, et cette impression pénible ne fit que grandir lorsque, le

lendemain, en décachetant mon courrier, je trouvai une lettre indignée de mon grand frère.

Maurice, mon aîné de quinze mois, préparait sa licence ès lettres aux facultés catholiques d'Angers. Il était aussi laborieux, aussi sérieux, aussi fermement et ardemment attaché à ses convictions religieuses que notre benjamin Robert, qui faisait sa seconde chez les Pères Maristes du diocèse, se montrant paresseux, léger, d'humeur fantasiste et frivole.

Qu'est-ce que j'apprends, m'écrivait notre sévère étudiant, on m'annonce que tu vas épouser M. Julien Mareuil, un homme dont l'éducation, les idées politiques et religieuses sont diamétralement opposées aux nôtres? Eh! qu'importe qu'il soit riche et qu'il te promette sans dot! Tu ne te vendrais pas de la sorte!

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIERE POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES OEUFS. — LES PRIX DE GROS.

Les arrivages de beurre à Montréal, pour la semaine terminée samedi ont été de 7,982 colis, une augmentation de 1,864 colis sur la semaine précédente et une augmentation de 128 colis sur la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage à Montréal, la semaine dernière ont été de 7,407 boîtes, une augmentation de 253 boîtes sur la semaine précédente et une diminution de 8,469 boîtes en comparaison avec la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages d'œufs à Montréal, samedi, ont été de 4,007 caisses au lieu de 4,169 caisses le samedi précédent et de 5,455 pour le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages d'œufs à Montréal, samedi, ont été de 4,007 caisses au lieu de 4,169 caisses le samedi précédent et de 5,455 pour le jour correspondant l'an dernier.

LES ENCHERES RURALES
Farnham, 8. — A l'enchère de la Eastern Townships Dairy-men's Exchange on a offert 400 colis de beurre de crème; le tout s'est vendu au prix de 32s. 1-8, une diminution de 7-8 de sou comparativement à la semaine précédente et une augmentation de 5s-8 comparativement à la date correspondante l'an dernier alors que 749 colis avaient fait 26s. 1-2 la livre.

Saint-Hyacinthe, 8. — La première enchère de la saison, pour le beurre et le fromage, a eu lieu samedi. Tout le beurre de crème qui a été offert a été vendu à 31s. 1-1. Une offre de 11s. la livre pour le fromage n'a pas été acceptée.

LES PRIX DE GROS
Voici quelques prix de gros, que nous avons obtenus ce matin:

OEUFS
Spécialement frais 31s.
Spéciaux 31s.
Craqués 27s.

BEURRE
Pasturisé 33s. 1/2
Premier choix 33s. 1/2
Deuxième choix 31s.

En bloc d'une livre:
Pasturisé 34s. 1/2
Premier choix 34s. 1/2
De choix 32s.

FROMAGE
Fort 22s.
Doux 16s.
Oka 36s.

SAINDOUX
En seau 15s. 1-2
En tinette 15s. 1-4
Bloc, 1 livre 17s.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, itée, 618, rue Saint-Paul.)

LE MIEL
Le miel blanc coulé se vend à \$3.90 le seau de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$3.75 le seau de 30 livres.

LES VIANDES FUMÉES
Les jambons de 8 à 12 livres font de 30 à 32s. la livre et les autres plus lourds de 26 à 28s., le jambon à déjeuner (bacon) fait 27 à 28s.

LES POMMES DE TERRE
Les pommes de terre blanches du Québec et du Nouveau-Brunswick font de \$1 à \$1.05 le sac de 90 livres. Les pommes de terre blanches, "Cobler", du Nouveau-Brunswick font \$1.15 les 90 livres. Les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard font \$1.20 les 90 livres. Les variétés communes de Montréal se vendent 90 sous les 80 livres.

AU BOUT DU FIL

Écrit spécialement pour le *Devoir* par Paul de Martigny de la maison Bryant Bros., Ltd.
La situation aux Etats-Unis est très nettement en voie d'amélioration: la consommation des matières premières augmente, les prix s'améliorent et le foyer de l'argent est d'un bon marché extrême. Le chômage tend à disparaître et en attendant qu'on peut en juger, la récolte qui lève permet les plus beaux espoirs. En dépit de la grève des houillères les usines et les trains marchent sans que les réserves de charbon apparemment diminuent. Les Américains durement éprouvés depuis deux ans, renouent à ce robuste optimisme, à cette confiance en l'avenir qui est le grand trait de leur caractère. Enfin le cours de la livre sterling se relève et son retour à la normale semble certain avant la fin de l'année. Telles sont les forces qui agissent sur les valeurs américaines dans le sens de la hausse. Reconnaissances volontiers qu'elles sont formidables et peuvent entraîner beaucoup plus haut, les cours pourtant parvenus très loin dans la montée.

les seules à Gènes. La France vill-pendé systématiquement par les journaux de Lloyd George, est dans le cas de se demander si de francs ennemis ne vaudraient pas mieux pour elle que certains amis. La guerre peut surgir de la conférence, comme elle a surgi des assises de La Haye et de quelques grands congrès pacifiques. Si la situation s'aggrave brusquement, quelle en sera la répercussion en Bourse?

LE RAPPORT DE LA CAN. STEAMSHIPS

LES RECETTES POUR 1921 \$722,805, au lieu de \$1,832,772 — DE FORTES DEDUCTIONS

Le huitième rapport annuel de la *Canada Steamships Lines, Limited*, signé par le nouveau président, M. W.-H. Coverdale, vient d'être adressé aux actionnaires. On remarque que de fortes déductions ont été faites pour la dépréciation. Quelques remarques de M. Coverdale sont jointes au rapport: "Les directeurs vous soumettent le huitième rapport annuel de la compagnie et un état de comptes. Les profits pour l'année ont été de \$722,805 au lieu de \$1,832,772 l'année précédente. L'expansion anormale des affaires de la compagnie au cours de la guerre et pendant la période qui a suivi la guerre, suivie par une grande dépression dont souffre l'industrie du transport dans le monde entier, a sérieusement affecté le résultat des affaires de la compagnie au cours de 1921; le dividende de préférence a dû être différé depuis."

"Sur l'avis d'ingénieurs et de comptables experts, le bilan a été révisé de façon à indiquer exactement la valeur actuelle du tonnage et de la propriété de la compagnie."

"Afin de payer les dettes auprès des banques et de se procurer plus de capital courant, les directeurs ont négocié l'émission de \$6,000,000 d'obligations collatérales."

"On vous demandera d'approuver certains amendements aux règlements de la compagnie; la nécessité de ces amendements est évidente."

"Les propriétés de la compagnie sont en bonne condition et l'efficacité générale de l'organisation a été maintenue."

Assemblée annuelle et assemblée spéciale.

L'avis de convocation est donné pour le mardi, 16 mai, date de l'assemblée annuelle et d'une assemblée spéciale; l'assemblée annuelle comprend l'élection de quinze directeurs et la considération du rapport annuel; l'assemblée spéciale comporte la considération et la confirmation d'amendements aux règlements ou du rappel de certains règlements par les directeurs; la ratification, la confirmation et la sanction du nouveau règlement "G" qui autorise les directeurs à renoncer au droit qu'accorde à la compagnie le contrat de fiduciaire passé entre elle et la Prudential Trust Company, en 1913.

LES OPERATIONS
Le tableau suivant indique le compte d'opération et de surplus pour les deux dernières années; Recette tot. 12,786,679 20,248,611 Dépenses 10,434,100 16,220,337

Recettes 2,352,579 4,028,274 Moins: Intérêts 643,951 621,556 Dépréc. 787,126 1,349,245 Bons Mauvaises dettes 30,000 30,000 Directeurs 28,550 34,400 Impôts gouv. 90,000 60,000

LA MATINEE À LA BOURSE

LE MARCHE EST MOINS ACTIF AU DEBUT DE LA SEMAINE — DES REACTIONS SE PRODUISSENT PARTOUT — LE STEAMSHIPS EN BAISSE.

Le marché commence la semaine avec une activité très modérée. Le volume des opérations a été très restreint, ce matin, et en même temps il se produisait des réactions sur toute la liste. En ouverture, quelques stocks manifestaient des tendances à monter, les deux Spanish River, le MacKay, le Québec Railway. Ces mouvements semblaient avoir été causés par des commandes données en fin de semaine et qui n'avaient pu être exécutées, samedi. Vers onze heures cependant le marché était devenu tout à fait réactionnaire, non pas qu'il y ait eu des hausses violentes, mais tous les stocks, à de rares exceptions près, ont reculé de quelques fractions. Les deux Steamships ont été les stocks les plus lourds, la préférence perdant 1 point 1/2 et l'action commune, 1 point 1/2. Le General Electric s'est affaibli d'un autre point et demi et le Detroit, d'un point. Le Converters a échappé à la tendance générale, en se haussant d'un demi-point, de même que le Rioridon, passé de 3 1/2 à 3 1/4.

Au compartiment des valeurs non-inscrites, le Tram-Power a fait 18; le Laurentide Power, 84; le Hollinger, 9.70; le Argonaut, 65; le nouveau Rioridon de préférence, 15 et le Saguenay commun 2 et 1/4.

A New-York la prime sur le dollar canadien a varié de 1 1/2 à 1 1/4. Le franc français a fait à Montréal, .0934 et à New-York, .0909. La livre sterling a fait à Montréal, \$4.61 et à New-York, \$4.44 1/4.

OPERATIONS DE LA MATINEE
(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)
Transactions de 10 h. à 11 h. a.m.
Steel—17 1/2, 25 7/8, 5 à 7 1/2, 25 à 7 1/2, 10 à 7 1/2.

Abitibi—100 à 55 1/2, 100 à 55 1/2, 30 à 55 1/2, 200 à 55 1/2, 100 à 55 1/2.
Bell Tel—25 1/2, 25 à 113 1/2, 45 à 113, 5 à 45 1/2, 10 à 45 1/2.
Brompton—62 à 33, 40 à 32 1/2, 10 à 32 1/2, 25 à 32 1/2, 90 à 32 1/2.
Cement—30 à 67 1/2.
Detroit—25 à 64, 25 à 63.
Smelters—10 à 24 1/2, 35 à 23, 10 à 23 1/2, 20 à 23.
Steamship pd.—25 à 54, 75 à 53 1/2, 25 à 53.
Laurentide—5 à 89.
Lyall—10 à 35.
Price—10 à 44, 10 à 44, 25 à 44.
Québec—75 à 26 1/2, 300 à 26 1/2, 25 à 26 1/2, 50 à 27, 25 à 26 1/2, 30 à 26 1/2, 10 à 27, 45 à 26 1/2.

Spanish—50 à 89, 25 à 89, 52 à 97, 52 à 89 1/2, 45 à 97 1/2, 30 à 89 1/2, 10 à 97 1/2, 50 à 97 1/2, 35 à 98.
Shawinigan—25 à 107.
Wayagamack—50 à 107, 5 à 54 1/2, 5 à 54 1/2.
St. Lawrence Flour—25 à 82 1/2.
Gen. Electric—10 à 93 1/2, 60 à 93, 45 à 92 1/2, 10 à 92.
Can. Steamship—5 à 23 1/2, 45 à 23 1/2.
B. C. Fishing—10 à 28.
Winnipeg Ry.—5 à 41 1/2.
Holloway—10 à 60.
Ottawa L. H. P.—25 à 86.
Tuckett's Tobacco—30 à 43 1/2, 5 à 43 1/2.
MacKay—35 à 89 1/2, 1 à 89 1/2, 30 à 89 1/2, 25 à 88 1/2.
Asbestos pd.—35 à 74.
Transactions de 11 h. à midi et demie.
Steel—30 à 71, 150 à 70 1/2.
Abitibi—45 à 57 1/2.
Bell—5 à 112 1/2.
Brazilian—150 à 45 1/2, 85 à 45, 200 à 45.
Cement—40 à 62, 15 à 61 1/2, 5 à 62.
Detroit—20 à 63.
Smelting—5 à 23.
S.S. pd.—25 1/2 à 53, 10 à 52 1/2, 50 à 52, 75 à 51 1/2.
Laurentide—35 à 88 1/2, 60 à 88, 65 à 88.
Lyall—10 à 35.
Price—10 à 44 1/2, 5 à 43 1/2.
Québec—100 à 26 1/2, 140 à 26 1/2.
Spanish—5 à 89 1/2, 1 à 89 1/2, 30 à 89 1/2, 25 à 88 1/2.
Spanish pd.—125 à 97.
Wayagamack—25 à 54.
C. Steam.—5 à 22 1/2.
Gen. Electric—10 à 93 1/2, 60 à 93, 45 à 92 1/2, 10 à 92.
Rioridon P.—25 à 83 1/2, 10 à 9.
MacKay—25 à 86, 25 à 94 1/2, 25 à 94 1/2.
Tuckett's Tobacco—30 à 43 1/2, 5 à 43 1/2.
Penman Limited—10 à 100 1/2.
Asbestos pd.—35 à 74.
Canada Converters—15 à 83.

Déduction tot. 1,579,128 2,095,501
Profit net 772,850 1,932,772
Profit des ventes 225,317 1,628,460

Profit total 998,167 3,561,236
Div. Préf. 875,000 875,000

Balance 123,167 2,686,236
Div. Com. 840,000

Balance 123,167 1,846,236
Surplus préc. 8,611,147 6,764,911

Surplus total 8,734,314 8,611,147
Déduction 3,873,595

Balance 4,860,719
Dépréc. 11,350,000

Surplus 3,610,719
Déduction sur la valeur des navires océaniques.

Somme transportée à la réserve pour la dépréciation des placements, etc.

LE BILAN

Voici les bilans comparés de 1920 et 1921:

	1921	1920
Propriétés	\$25,255,363	\$29,207,131
Espèces	1,039,323	683,432
Effets rec.	1,362,466	3,796,523
Réclamations	2,603,855	2,501,980
Intérêts	8,996	5,440
Inventaires	458,287	1,030,361
Charges diff.	347,968	493,882
Placements	2,423,404	1,245,930
Fiducie	406,466	21,718
Escompte obl.	153,415	
Baux, achalandage	8,424,646	8,424,646
Totaux	\$42,525,193	\$48,894,394
PASSIF		
Dettes consol.	\$7,861,890	\$6,501,483
Stock préf.	12,500,000	12,500,000
Commun	12,000,000	12,000,000
Emp. banque	1,944,318	2,163,715
Avances	1,122,839	1,483,391
Effets pay.	2,479,942	3,302,129
Int. accrues	163,010	117,082
Taxe de guerre	377,562	393,322
Div. payable	218,750	218,750
Reserves	246,158	175,776
Surplus	3,610,719	8,611,147
Bal. achetée		11,350,000
Totaux	\$42,525,193	\$48,894,394

*Dépenses et frais, nouvelle émission.

Balance du prix d'achat de la Montreal Transportation Co., et intérêts accrus.

La Goodyear Co.

Toronto, 8. — La Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada, vient de publier, pour le semestre terminé le 31 mars, un rapport qui indique une amélioration de situation financière. Quoique les mois d'hiver soient la saison morte dans l'industrie, la compagnie rapporte un profit net de \$251,294 pour le semestre. Ce profit s'établit après qu'une réserve de \$204,328 a été mise de côté pour la dépréciation de l'usine.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:
Livre sterling à New-York:
Papier à 60 jours 439 1/2, 446 1/2
Papier à demande 443 1/2, 450 1/2
Par câble sousmarin 444 1/2, 451 1/2
Cours du change new-yorkais à Montréal:
Cours du change new-yorkais à Montréal, 1 1/2 1-9-16
Le franc 909 922 1/2

LA MATINEE À LA BOURSE

LE MARCHE EST MOINS ACTIF AU DEBUT DE LA SEMAINE — DES REACTIONS SE PRODUISSENT PARTOUT — LE STEAMSHIPS EN BAISSE.

Le marché commence la semaine avec une activité très modérée. Le volume des opérations a été très restreint, ce matin, et en même temps il se produisait des réactions sur toute la liste. En ouverture, quelques stocks manifestaient des tendances à monter, les deux Spanish River, le MacKay, le Québec Railway. Ces mouvements semblaient avoir été causés par des commandes données en fin de semaine et qui n'avaient pu être exécutées, samedi. Vers onze heures cependant le marché était devenu tout à fait réactionnaire, non pas qu'il y ait eu des hausses violentes, mais tous les stocks, à de rares exceptions près, ont reculé de quelques fractions. Les deux Steamships ont été les stocks les plus lourds, la préférence perdant 1 point 1/2 et l'action commune, 1 point 1/2. Le General Electric s'est affaibli d'un autre point et demi et le Detroit, d'un point. Le Converters a échappé à la tendance générale, en se haussant d'un demi-point, de même que le Rioridon, passé de 3 1/2 à 3 1/4.

Au compartiment des valeurs non-inscrites, le Tram-Power a fait 18; le Laurentide Power, 84; le Hollinger, 9.70; le Argonaut, 65; le nouveau Rioridon de préférence, 15 et le Saguenay commun 2 et 1/4.

A New-York la prime sur le dollar canadien a varié de 1 1/2 à 1 1/4. Le franc français a fait à Montréal, .0934 et à New-York, .0909. La livre sterling a fait à Montréal, \$4.61 et à New-York, \$4.44 1/4.

OPERATIONS DE LA MATINEE
(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)
Transactions de 10 h. à 11 h. a.m.
Steel—17 1/2, 25 7/8, 5 à 7 1/2, 25 à 7 1/2, 10 à 7 1/2.

Abitibi—100 à 55 1/2, 100 à 55 1/2, 30 à 55 1/2, 200 à 55 1/2, 100 à 55 1/2.
Bell Tel—25 1/2, 25 à 113 1/2, 45 à 113, 5 à 45 1/2, 10 à 45 1/2.
Brompton—62 à 33, 40 à 32 1/2, 10 à 32 1/2, 25 à 32 1/2, 90 à 32 1/2.
Cement—30 à 67 1/2.
Detroit—25 à 64, 25 à 63.
Smelters—10 à 24 1/2, 35 à 23, 10 à 23 1/2, 20 à 23.
Steamship pd.—25 à 54, 75 à 53 1/2, 25 à 53.
Laurentide—5 à 89.
Lyall—10 à 35.
Price—10 à 44, 10 à 44, 25 à 44.
Québec—75 à 26 1/2, 300 à 26 1/2, 25 à 26 1/2, 50 à 27, 25 à 26 1/2, 30 à 26 1/2, 10 à 27, 45 à 26 1/2.

Spanish—50 à 89, 25 à 89, 52 à 97, 52 à 89 1/2, 45 à 97 1/2, 30 à 89 1/2, 10 à 97 1/2, 50 à 97 1/2, 35 à 98.
Shawinigan—25 à 107.
Wayagamack—50 à 107, 5 à 54 1/2, 5 à 54 1/2.
St. Lawrence Flour—25 à 82 1/2.
Gen. Electric—10 à 93 1/2, 60 à 93, 45 à 92 1/2, 10 à 92.
Can. Steamship—5 à 23 1/2, 45 à 23 1/2.
B. C. Fishing—10 à 28.
Winnipeg Ry.—5 à 41 1/2.
Holloway—10 à 60.
Ottawa L. H. P.—25 à 86.
Tuckett's Tobacco—30 à 43 1/2, 5 à 43 1/2.
MacKay—35 à 89 1/2, 1 à 89 1/2, 30 à 89 1/2, 25 à 88 1/2.
Asbestos pd.—35 à 74.
Transactions de 11 h. à midi et demie.
Steel—30 à 71, 150 à 70 1/2.
Abitibi—45 à 57 1/2.
Bell—5 à 112 1/2.
Brazilian—150 à 45 1/2, 85 à 45, 200 à 45.
Cement—40 à 62, 15 à 61 1/2, 5 à 62.
Detroit—20 à 63.
Smelting—5 à 23.
S.S. pd.—25 1/2 à 53, 10 à 52 1/2, 50 à 52, 75 à 51 1/2.
Laurentide—35 à 88 1/2, 60 à 88, 65 à 88.
Lyall—10 à 35.
Price—10 à 44 1/2, 5 à 43 1/2.
Québec—100 à 26 1/2, 140 à 26 1/2.
Spanish—5 à 89 1/2, 1 à 89 1/2, 30 à 89 1/2, 25 à 88 1/2.
Spanish pd.—125 à 97.
Wayagamack—25 à 54.
C. Steam.—5 à 22 1/2.
Gen. Electric—10 à 93 1/2, 60 à 93, 45 à 92 1/2, 10 à 92.
Rioridon P.—25 à 83 1/2, 10 à 9.
MacKay—25 à 86, 25 à 94 1/2, 25 à 94 1/2.
Tuckett's Tobacco—30 à 43 1/2, 5 à 43 1/2.
Penman Limited—10 à 100 1/2.
Asbestos pd.—35 à 74.
Canada Converters—15 à 83.

Déduction tot. 1,579,128 2,095,501
Profit net 772,850 1,932,772
Profit des ventes 225,317 1,628,460

Profit total 998,167 3,561,236
Div. Préf. 875,000 875,000

Balance 123,167 2,686,236
Div. Com. 840,000

Balance 123,167 1,846,236
Surplus préc. 8,611,147 6,764,911

Surplus total 8,734,314 8,611,147
Déduction 3,873,595

Balance 4,860,719
Dépréc. 11,350,000

Surplus 3,610,719
Déduction sur la valeur des navires océaniques.

Somme transportée à la réserve pour la dépréciation des placements, etc.

A Wall Street

New-York, 8 (10 h. 30). — Les développements de la fin de semaine, particulièrement en ce qui concerne la situation internationale ont contribué à rendre le marché moins actif. Le Mexicain Petroleum, réactionnaire déjà d'un point et demi; le Associated Oil a perdu trois points et le Studebaker, un point. Le Missouri Pacific était lourd; les opérations de ceux qui voulaient réaliser leurs gains sur les aciers ont causé des pertes pour le Vanadium et quelques autres valeurs. Le American Tobacco a été la spécialité la plus forte, se haussant d'un point trois quarts; le Standard Oil of New-Jersey s'est avancé d'un point un quart.

Nouvelles de New-York

Pour l'année terminée le 31 décembre 1921, le *Chicago and North-Western* rapporte une perte nette de \$1,245,435 au lieu d'un revenu de \$12,469,254, équivalant à \$7.50 par action commune, après le paiement du dividende sur les actions de préférence, en 1920.

L'agence Bradstreets rapporte quatre cents faillites commerciales aux Etats-Unis, la semaine dernière, au lieu de cinq cent la semaine précédente et de 277 la semaine correspondante, il y a un an.

La Standard Oil Company of New-York, n'a pu reconstruire le paiement de ses dividendes en espèces, l'an dernier, ses dividendes se chiffraient à \$12,000,000 et les profits nets n'étant que de \$9,698,971. La différence est de \$2,301,028. Le compte du surplus consolidé indique une balance de \$167,295,389, à la date du 31 décembre 1921, au lieu de \$170,211,466 l'année précédente.

L'EMISSION WAYAGAMACK

Du capital-emprunt autorisé de cette compagnie, on sait qu'une première tranche figure en Bourse à la cote officielle. Bientôt la nouvelle y sera également inscrite. Cela est à noter.

Bien accueillie du public, largement distribuée dans notre province et ailleurs, cette valeur est sur le point d'être classée. Une hausse de cours est à prévoir.

Ceux qui veulent mettre en portefeuille des titres Wayagamack 6%—1ère hypothèque, seraient bien avisés de souscrire maintenant pour bénéficier du cours de 77.50 et intérêts qui donne 8% de rendement.

Titres définitifs. Livraison immédiate.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL QUEBEC
160, rue St. Jacques 74, rue St. Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1861)

Prix du jour

Sur toutes les valeurs municipales, d'utilité publique et industrielles.
Avant d'acheter ou vendre, DEMANDEZ NOS PRIX par téléphone ou télégraphe—à nos frais.

S. V. P. notes notre changement d'adresse.

P.A. MASSON LIMITEE
BANQUIER ET COURTIER
145 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

La Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited

Les avantages naturels constituent un élément de première importance pour une entreprise de pâtes et de papiers. Les domaines forestiers de la Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited, sont au coeur de la région du Saint-Maurice, dont les tribunes permettent d'amener économiquement le bois aux usines. Situés sur la voie à eau profonde du Saint-Laurent et sur le réseau du Pacifique Canadien ces dernières possèdent les meilleures facilités de transport et d'expédition.

Les Obligations—Or Wayagamack, 6% première hypothèque au cours du marché et l'intérêt, pour rapporter environ 3% constituent un placement de tout repos que nous recommandons fortement.

L'emprunt Wayagamack

Il y a quelques semaines, un syndicat ayant à sa tête la maison René-T. Leclerc et composé de cinq maisons de banque, lançait une émission de la Wayagamack Pulp & Paper Company, Limited, sur nos principales places financières. Les renseignements qui nous sont parvenus depuis, font prévoir la clôture des carnets de souscription. Cette tranche de \$1,374,500 représentait le solde du capital-obligations autorisé. On sait que les titres anciens apparaissent déjà à la cote officielle en Bourse de Montréal. Les nouveaux y seront bientôt inscrits à leur tour.

Quant à l'industrie des pâtes et papiers, elle manifeste une vigoureuse reprise de ses affaires devant une demande mondiale dont le Canada ne sera certainement pas le dernier à tirer parti. Ce sont là d'excellents indices, et le public s'en rend compte. Dans ce compartiment, la Wayagamack a été la première à lancer un emprunt. Le succès qu'a remporté son appel au crédit est significatif. Il y a des capitaux disponibles, la confiance revient. Comme résultat, on les voit s'engager de nouveau dans la production, et dans le cas d'une de nos premières industries ce retour paraît être fondé sur

LA VIE SPORTIVE

L'inauguration de la saison des courses dans la métropole

La réunion du London Jockey Club a été inaugurée samedi après-midi à la piste de Maison-Neuve — Une assistance de plus de quatre mille personnes — Les favoris n'ont pas été heureux — Des prix élevés — Le résultat des épreuves.

Plus de quatre mille personnes se sont rendues à la piste de Maison-Neuve, samedi après-midi, pour assister à l'inauguration de la saison des courses à Montréal et nous devons dire que la première journée de la réunion sous les auspices du London Jockey Club a été un véritable succès.

La piste était bouscée à la suite de la pluie de vendredi dernier mais les épreuves ont été tout de même fort intéressantes et très contestées. Inutile de dire que les "boueux" ont rendu les honneurs de la journée mais les favoris n'ont pas été heureux car pas un seul n'a pu décrocher le premier argent.

Ross Padgett, qui a fait une belle récolte ici, l'an dernier, a décroché la première bourse de la saison lorsque son Laughing Eyes décrocha la première course. Conduite par le jockey Dawson, il fut envoyé en tête au premier détour et ensuite sa victoire ne fit jamais l'ombre d'un doute.

La deuxième course réunissait un groupe de "sprinters" de la vieille division et Count Boris a triomphé après une lutte des plus contestées.

La troisième course, une affaire de six furlongs, ouverte aux pur-sangs de la vieille division était le numéro principal à l'affiche et Kathleen K qui appartient à un Montréalais, a causé la grosse surprise de la matinée en décrochant le premier argent avec Semper Stalwart comme deuxième et Pittsburg comme troisième. Le vainqueur a rapporté le joli dividende de \$34.15 pour \$2.00.

La course ouverte aux pur-sangs canadiens s'est terminée à l'avantage de la vieille jument Lady Betty, appartenant à G. Nibbs, avec War Fox comme deuxième et Dependance en troisième.

La cinquième course a été gagnée par Saigeorge; la sixième par Starkader, et à la septième Bombast ont raison d'un groupe de "sprinters" de la vieille division.

1ère COURSE: — 5 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Laughing Eyes, 110; J. Dawson. Waac, 109; C. Crass. Juanita III, 115; W. Taylor. Lavaga, 110; C. Frost. Muzzev, 105; T. Gibson. Adelia S., 105; N. Burger. Rigdon, 108; H. Hann. Mlle Puff, 108; E. Atkinson. Temps, 1.03. Piste bouscée. Pari de \$2.00 sur Count Boris a rapporté \$9.40 en premier, \$4.50 en deuxième et \$2.90 en troisième. Silix II, \$6.25 en deuxième et \$2.95 en troisième.

2e COURSE: — 5 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Count Boris, 111; F. Hunt. Silix II, 111; C. Frost. Baachanalian, III, E. Atkinson. Rey Ennis, 111; J. Dawson. Homan, 111; F. Bullman. Dr Hall, 111; W. Taylor. Mary Erb, 111; N. Burger. Temps, 1.09 1-5. Pari de \$2.00 sur Count Boris a rapporté \$9.40 en premier, \$4.50 en deuxième et \$2.90 en troisième. Silix II, \$6.25 en deuxième et \$2.95 en troisième.

3e COURSE: — 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Kathleen K, 108; F. Bullman. Semper Stalwart, 111; E. Atkinson. Pittsburg, 116; C. Gross. Lewis B., 116; F. Hunt. Miss Holland, 106; C. White. C. Gentry, 111; J. Dawson. Frenchy, 107; R. Pauley. Black Pat, 111; N. Burger. Temps, 1.09 3-5. Pari de \$2.00 sur Kathleen K a rapporté \$34.15 en premier, \$13.30 en deuxième et \$7.45 en troisième. Semper Stalwart, \$9.00 en deuxième et \$5.10 en troisième. Pittsburg, \$5.40 en troisième.

4e COURSE: — 5 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. Nés au Canada. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Lady Betty, 109; N. Burger. War Fox, 114; H. Gibson. Dependence, 109; F. Bullman. Last Chance, 114; J. Dawson. Banyan, 113; R. Pauley. Mouse Ear, 109; C. White. Player, 113; A. Banks. Temps, 1.09. Pari de \$2.00 sur Lady Betty a rapporté \$13.45 en premier, \$5.60 en deuxième et \$4.15 en troisième. War Fox, \$4.90 en deuxième et \$3.20 en troisième.

5e COURSE: — 6 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Salegeorge, 121; C. Gross. Tom Goose, 125; W. Taylor. Mary Jane Baker, 114; H. Gibson. Jack Led, 119; C. Frost. George W., 119; F. Hunt. Parole, 121; J. Dawson. Temps, 1.32 2-5. Pari de \$2.00 sur Salegeorge a rapporté \$7.15 en premier, \$3.65 en deuxième et \$2.60 en troisième. Tom Goose, \$3.40 en deuxième et \$2.55 en troisième. Mary Jane Baker, \$2.60 en troisième.

6e COURSE: — 6 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Paganini, 116; C. White. Starkader, 116; E. Atkinson. Sky, 122; C. Gross. Ely, 122; C. Kindie.

Mary Mallon, 111; B. McCann. Naomi K, 101; C. Frost. Skirt Dance, 115; A. Banks. Impress, 111; H. Gibson. Blonde, 116; R. Pauley. Temps, 1.11. Pari de \$2.00 sur Paganini a rapporté \$25.45 en premier, \$7.10 en deuxième et \$5.80 en troisième. Starkader, \$3.20 en deuxième et \$2.85 en troisième. Sky, \$4.65 en troisième.

7e COURSE: — 6 furlongs. Bourse, \$400. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$325. Bombast, 115; C. Gross. Morning Face, 113; N. Burger. Jack Healy, 113; C. White. Streamer, 113; E. Atkinson. Studs, 113; H. Gibson. Rossfield, 112; B. McCann. Temps, 1.32. Pari de \$2.00 sur Bombast a rapporté \$10.00 en premier, \$4.70 en deuxième et \$3.00 en troisième. Morning Face, \$3.85 en deuxième et \$2.45 en troisième. Jack Healy, \$2.55 en troisième.

Les championnats de nage au National

LA FETE NAUTIQUE A LA BALESTRE DE LA RUE CHERRIER, SAMEDI SOIR, A ETE COURONNEE DE SUCCES.

Les championnats de nage au National organisés par les sous-commissions de bain ont eu lieu, samedi soir, et ont remporté un véritable succès.

Le programme, qui comprenait 14 numéros, a été exécuté promptement, si bien qu'à onze heures la fête était terminée.

M. George Moore, un expert en natation de Montréal, avait généreusement prêté son concours comme juge du départ et il a rempli cette charge à la satisfaction générale.

En incident, qui a beaucoup surpris les spectateurs, s'est produit après la course de 220 verges pour les hommes.

Au moment où les officiers installaient l'échelle permettant d'atteindre au tremplin supérieur, pour l'exécution des plongeurs, une femme tomba à l'eau de la galerie supérieure.

Ce fut un cri d'effroi parmi l'assistance quand on vit flotter le chapeau, la sacoche et s'enfoncer une forme humaine.

Au même instant madame E. Pelletier, qui était à cause à l'extrémité sud du bain, se jeta résolument à l'eau et exécuta un sauvetage des plus émouvants.

C'est alors et seulement que les spectateurs se rendirent compte qu'ils venaient d'assister tout simplement à une véritable exhibition de sauvetage, tel qu'on l'enseigne au National, donnée par Mlle Marguerite Couture, la noyée, et Mme E. Pelletier, qui est la monitrice de la section féminine du National au bain.

Cette démonstration fut très applaudie et en reconnaissance de son courage, les officiers présentèrent à Mme Pelletier la sacoche qui flottait à l'eau.

RAPPORT COMPLET DES COURSES

50 verges (genre libre). 1. — Mlle T. Thibaudeau. Temps 41 4-5 secondes. 2. — Mlle M. Couture. Temps 47 secondes. 3. — Mlle E. Lecours. 50 verges — Hommes. 1. — Paul Desautels. Temps 31 1-5 secondes. 2. — A. Riendeau. Temps 31 2-5 secondes. 3. — R. Millette. 50 Verges — Garçons. 1. — Paul Millette. Temps 31 1-5 secondes. 2. — J. Lachapelle. Temps 33 secondes. 3. — M. Dames. 100 verges. — Dames. 1. — Mlle Raskin. Temps 1 minute 7 secondes. 2. — Mlle L. Berbeau. Temps 1 minute 15 secondes. 100 verges. — Dames et filles (brasse). 1. — Mlle E. Lecours. Temps 1 minute 65 1-5 secondes. 2. — T. Thibaudeau. Temps 2 minutes 2 3-5 secondes. 100 verges. — Garçons. 1. — E. Dufresne. Temps 1 minute 31 secondes. 2. — Paul Desautels. Temps 1 minute 50 secondes. 3. — Roland Millette. 220 verges. — Hommes. 1. — R. Baril. Temps 3 minutes 44 secondes. 2. — E. Dufresne. Temps 4 minutes 6 secondes. Plongeurs pour dames. 1. — Mlle M. Couture. 13 1-2 points. 2. — E. Lecours, 18 points. 3. — T. Thibaudeau, 15 points. Plongeurs. — Hommes. 1. — P. Courtois, 22 1-2 points. 2. — Pierre Desautels, 5 points. 3. — P. Désy, 14 points. Course à l'eau. 1. — Mlle E. Lecours, M. R. Baril, M. A. Riendeau, M. P. Millette. 2. — Mlle M. Couture, M. E. Dufresne, M. Guy Duckett, M. Paul Desautels. 3. — Mlle L. Barbeau, M. R. Millette, M. P. Courtois, M. J. Lachapelle. La chaise au canard fut le dernier numéro au programme mais non le moins intéressant. Mlle T. Thibaudeau et M. Jules Lachapelle furent les heureux chasseurs qui emportèrent le gibier qui leur fut offert en récompense de leur exploit.

La fête se termina par un goûter offert par l'association aux officiers, concurrents et concurrents et à quelques invités. MM. C. Cardin, P. G. Majeau, Thos. Bonin, directeurs du National, ainsi que M. J.-A. LaBerte, le gérant, félicitèrent les organisateurs de leur magnifique succès. MM. A. Gariépy et J.-A. Thibaudeau, président et vice-président du bain, remercièrent au nom des membres.

Les parties dans les grandes lignes

Les joutes disputées, samedi et hier, dans les séries des lignes de baseball américaine, Nationale et Internationale ont donné les résultats suivants:

AMERICAINE
JOUTE DE SAMEDI
Washington . 000 000 000-0 4 0
Boston 000 010 00x-1 4 0
Zachary, Johnson et Gharriy; Picinich; Penneck et Walters.
Chicago 010 000 000-1 5 2
Detroit 000 341 000-8 11 2
Hodge, Leverett et Schalka Yaryan; Pillette et Bassler.
St-Louis 001 000 010-2 11 1
Cleveland 100 301 01x-6 10 1
Shocker et Severeid; Coveleskie et O'Neill.
New-York 000 000 020-2 5 1
Philadelphie 000 000 000-0 2 1
Maps et Devormer; Harris et Perkins.

JOUTE DE DIMANCHE
A Cleveland:
St-Louis 050 200 300-10 14 0
Cleveland 002 002 021-7 16 2
Koop, Vangilder et Severeid; Mails, Martin, Bugby, Keefe et O'Neill.
A Washington:
New-York 042 010 010-8 14 1
Washington 000 000 010-1 2 1
Jones et Devormer; Philips, Brillheart et Gharriy.
A Détroit:
Chicago 000 106 002-9 13 1
Détroit 001 000 303-7 17 3
Faber et Schalk; Daus, Cole, Oldham et Bussler.

POSITION DES CLUBS
G P P.C.
New-York 15 7 .682
St-Louis 14 8 .636
Cleveland 11 10 .524
Chicago 10 10 .500
Boston 9 9 .500
Philadelphie 9 11 .450
Washington 8 14 .364
Détroit 7 14 .333

NATIONALE
JOUTE DE SAMEDI
Cincinnati 110 030 000-5 10 2
St-Louis 010 010 020-4 14 5
Couch et Hargrave; Haines, North et Ainsmith.
Philadelphie 000 002 000 000-2 10 2
New-York 000 001 101 000 00-3 10 0
Hubbell et Henlins; Douglas et Smith, Snyder et Gaston.
Chicago 301 200 140-11 17 1
Pittsburg 000 300 310-7 14 3
Aldridge et O'Farrell; Glazner, Zinn, Hamilton, Yellowhorse et Gooch.
Boston 001 001 000-2 7 1
Brooklyn 150 211 23x-15 17 1
Oeschger, Lnaing et Gowdy; Ruether et Sungling.

JOUTES DE DIMANCHE
A Brooklyn:
Boston 210 000 001-4 10 1
Brooklyn 000 002 001-3 9 0
Watson et O'Neill; Vance et Deberry, Hungling.
A St-Louis:
Cincinnati 000 001 040-5 9 1
St-Louis 012 032 00x-8 13 1
Rixey, Gillespie, Markle et Hargrave; Doak et Clemons.

A New-York:
Philadelphie 000 000 000-0 0 0
New-York 230 010 00x-6 9 0
Meadow, G. Smith et Henline; J. Barnes et E. Smith.
A Chicago:
Pittsburg 440 300 000-11 12 0
Chicago 103 000 001-5 8 2
Carlson et Gooch; Alexander, Jones et Cheves, Osborne et Hartnett, O'Farrell.

POSITION DES CLUBS
G P P.C.
New-York 15 4 .789
Chicago 12 7 .632
St-Louis 12 8 .600
Brooklyn 10 9 .526
Pittsburg 10 10 .500
Philadelphie 6 10 .375
Cincinnati 7 16 .304
Boston 5 13 .278

INTERNATIONALE
A Rochester:
Jersey City 100 000 111-4 9 1
Rochester 401 540 00x-14 16 0
Lucy, Carruthers, Knowlton et Schenk; Freitag; Blake et Laks.
R Syracuse:
Baltimore 110 010 010-4 10 1
Syracuse 000 020 21x-5 8 1
Groves, Frank et McAvoy; Kircher et Fisher.
A Buffalo:
Buffalo 110 000 200 00-4 10 5
Reading 001 000 003 07-11 17 1
Tomlin et Bengough; Brown et Clarke.

JOUTE DE SAMEDI
Jersey City 000 310 016-11 8 1
Syracuse 000 103 110-6 9 3
Zellers et Freitag; Montgomery, Schulz, Kirscher et Nierbergall.
Baltimore 004 000 003-7 11 0
Rochester 001 000 000-1 6 1
Thomas Ogden et McElvey; Hughes, Cox et Lake.
Newark 100 030 030-7 18 2
Buffalo 002 100 023-8 10 1
Fleishifter, Barnhardt et Walker; Heitman, Reddy, McCabe et Bengough.

Parties remises

A cause du mauvais état du terrain à Maison-Neuve, les séries de la ligue de la Cité n'ont pas eu lieu, hier après-midi.

Il en fut de même au Shamrock, pour la joute Trois-Rivières-Montréal.

Les actes du comité exécutif

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SE PLAIGNENT D'ÊTRE TENUS DANS L'IGNORANCE DES FAITS ADMINISTRATIFS DES COMMISSAIRES. — UN COMITÉ DE JOUR.

Les échevins tiennent à être renseignés de ce qui se passe au conseil et aux commissions échevinales et aussi de ce qui se fait au comité exécutif; voilà pourquoi M. Sansregret proposera, aujourd'hui, en marge de la motion Bray, que l'ancien Bulletin Municipale soit rétabli et publié toutes les semaines, comme sous le régime du bureau des commissaires.

C'est le premier pas vers l'organisation d'un comité de presse à l'hôtel de ville, comité qui existe dans plusieurs grandes villes d'Amérique et d'Europe. Le comité constituerait une agence de propagande de premier ordre en faveur de notre ville, en faisant connaître chez elle, dans la province et à l'étranger.

Le comité exécutif pourra invoquer pénurie de fonds, pour écouler le projet dans l'ouf; et, en compensation, il fera distribuer à tous les échevins une copie des minutes de ses délibérations.

Un autre sujet qui fera l'intérêt de la séance du conseil de lundi, sera l'accès des automobiles au mont Royal. M. Gareau a amené la question à la dernière séance, pour amorcer la discussion à cette séance-ci; il juge le temps venu de lever les restrictions qui prohibent l'entrée des véhicules-moteurs sur les grandes routes qui mènent au sommet de la montagne.

Il lui semble ridicule de ne tolérer que les voitures conduites par des chevaux dans ce lieu de promenade panoramique; les visiteurs et les touristes s'étonnent d'une pareille défense, alors qu'à l'étranger, dans les Alpes par exemple, les routes qui serpentent les montagnes autour des précipices sont ouvertes aux automobiles.

M. Sansregret parlera ensuite de l'embellissement de la ville et du nettoyage du printemps. Il demandera la création d'une commission d'embellissement de Montréal, avec les pouvoirs que la charte peut lui conférer. Quatre candidats, citoyens de notre ville, ont soumis des projets afin de montrer leur compétence en la matière.

Quatre projets de règlements attendent le stage légal fixé par la charte, pour être adoptés définitivement. Celui de la fermeture des salles de danse la nuit et le dimanche est retardé depuis le 30 janvier par des formalités.

Enfin deux rapports du comité, six motions et deux avis de motion complètent le deuxième jour dont voici l'énoncé:

Règlements:
1. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement, à l'effet d'amender le règlement no. 432 au sujet de conduites d'eau et de tuyaux de distribution, etc. (Echevin Sansregret) (21 avril).

Rapports:
1. Comité Exécutif.—A l'effet de constituer en corporation le Club du Chien Policier Belge de Montréal (27 mars).

2. Comité Exécutif.—Au sujet de la commémoration de la part prise dans la grande guerre par les régiments canadiens (4 avril).

MOTIONS:
1. Echevin Sansregret.—Au sujet de la création de la commission d'embellissement de Montréal (13 février). Lettres de MM. A. Bailey, G. Maréchal, S. Guimet et James Ewing, demandant d'être nommés membres de la Commission d'embellissement de la Cité (21 avril).

2. Echevins Carmel et Lalancette.—Au sujet du paiement du coût des pavages permanents (20 mars).

3. Echevins Gareau et Savard.—A l'effet de permettre la circulation des automobiles sur le mont Royal (10 avril).

4. Echevins Bray et Angrignon.—Pour la construction d'un égout collecteur dans la partie nord de la ville (21 avril).

5. Echevins Bray et Jarry.—A l'effet d'amender le règlement no. 647 concernant les bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux (28 avril).

6. Echevins Bray et Sansregret.—Au sujet des procès-verbaux du comité exécutif (28 avril).

AVIS DE MOTION:
1. Echevin Sansregret.—A l'effet d'adopter un règlement au sujet de taxes pour port d'armes à feu et examen de placards (28 avril).

2. Echevin Sansregret.—A l'effet d'adopter une résolution du conseil, en date du 28 mai, 1915, re appropriation de la rue Drolet (28 avril).

Fonctionnaire arrêté
Ottawa, 8, (S.P.C.) — Thomas E. Faris, ingénieur à l'emploi du département des travaux publics, a été arrêté, hier, sous l'inculpation de vol commis dans les propriétés du gouvernement. Faris aurait dérobé une quantité de bois de charpente dans les cours à bois de la rue Lyon.

Commission des Liqueurs

Avertissement Spécial aux Acquéreurs Possibles de Permis de Vente de Bières et de Vina.

Nous croyons devoir rappeler au public en général, et en particulier aux acquéreurs possibles de Permis de Vente de Bières et de Vina, que ces permis sont octroyés, à titre personnel seulement, à certaines personnes qui seules ont le droit de les exploiter.

Ces permis ne peuvent donc pas être vendus ou transférés, sauf en cas de décès du titulaire du permis, mais, seulement avec la permission formelle de la Commission. Les personnes qui achètent des Hôtels, des Tavernes, des Restaurants ou Epicerias n'ont pas le droit de continuer la vente de Bière ou de Vina en vertu du permis accordé au Vendeur et si ces personnes prennent possession matérielle de ces établissements, à moins qu'elles ne s'abstiennent entièrement de la vente de bières ou de vins, elles le font à leurs risques et périls.

La Loi punit sévèrement ceux qui vendent des liqueurs alcooliques sans être munis d'un permis et le fait d'acheter un établissement parce qu'il est en opération, ne mettra pas l'acquéreur à l'abri des sanctions de la Loi.

Tout détenteur d'un permis peut vendre son établissement, mais il doit immédiatement retourner son certificat à la Commission et l'acquéreur devra faire sa demande de permis, qui sera dûment prise en considération et jugée à son mérite.

Comme on le voit, la Loi est formelle et les intéressés, en s'y conformant strictement, s'éviteront bien des ennuis, sans compter les pertes matérielles possibles et les sanctions prévues par la Loi.

Commission des Liqueurs de Québec.

NAVIGATION

LIGNE FRANCAISE

Faites la traversée en Europe sur les fameux vapeurs de la Ligue Française

NEW-YORK — PLYMOUTH HAVRE — PARIS

Deux grands océaniques

LE PARIS 33,700 tonnes

LA FRANCE 24,600 tonnes

Neuf autres splendides vaisseaux sont compris dans ce service.

La cuisine hors pair, le service supérieur et l'extrême confort de cette ligne ont gagné la faveur du public voyageur. Pour détails complets, consultez l'agent de la Ligue Française dans votre ville ou écrivez au Bureau de la Compagnie, 24, rue Notre-Dame ouest.

Le cas de Bakhmeteff

Washington, 8, (S.P.A.) — Le sénateur Borah, républicain de l'Idaho, a discuté longuement au Sénat les droits de M. Boris Bakhmeteff, dernier ambassadeur russe accrédité aux Etats-Unis, à des privilèges et à des immunités diplomatiques. Le sénateur a déclaré que, suivant son opinion, M. Bakhmeteff n'avait jamais prélevé de vraies lettres de créance au gouvernement américain.

Le sénateur Borah a mis le département d'Etat au défi de lui montrer les lettres de créances "si elles existent". Il a ajouté qu'il était inconcevable qu'un homme pût être ambassadeur sans gouvernement. Le gouvernement de M. Bakhmeteff, a-t-il affirmé, a disparu il y a cinq ans, et aucun autre n'a pris sa place en ce qui concerne sa reconnaissance par les Etats-Unis.

Le timbre bolchéviste

Paris, 8, (S.P.A.) — Après de longs tâtonnements, la République

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVÉS: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC.: A LOUER: — Jusqu'à 20 mots 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agate.

NAISSANCE, DÉCES, MESSAGES: — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS: — 50 sous.

CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS Demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. 708, Desmarigny Cat. Tel. Pat 4342.

SERRURIERS

E. TELLIER

Expert en réparations de gramophones, serrures, clés, tournants de toutes sortes, travail exécuté promptement, prix modéré, satisfaction garantie.

268, DORCHESTER EST. Près Saint-Denis.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Que vous soyez débutant ou expérimenté, notre système moderne Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser M. J. Barber College, 67, St-Laurent.

OEUVES ET VOLAILLES

Voici la saison d'incubation à notre portée. — Procurez-vous vos reproducteurs sans retard. — Le plus vite ils ornent votre troupeau de la meilleure. Familiales-vous avec nos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement cotées au pays. 25 sous par poste. — Quantités de Chapons de toutes races, prix raisonnables. — Vingt-cinq œufs extra choix Rock Barre Fonce, ou blanc à \$3.00 pièce. — Canards Pekin, Rouen, Muscovy foncé et blanc. — Le canard muet, dindes brunes et hollandaises. — Oies Toulouse, Embden, africaines. — Écrivez vos besoins. — Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de chèques ou de mandat.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Deux trétes de la race Chester White de stock enregistrées mettront bas vers la fin-mars, \$30.00 pièce. — Extra belle vache Jersey de choix enregistrée, fraîche velle, \$125.00 la prendent. Extra bonne laitière. — Son veau, \$25.00. — Troupeau de Shorthorn de choix. — Chienne Collier blanche de choix, \$25.00, avec enregistrément. — Pigeons, Pouter, Écrivain, vos besoins. — La Perme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe Québec.

PLATRIER

D. PARE

Entrepreneur

Enduits et blanchissage

Travaux sur satisfaction.

St-Louis 6793J

Service d'un Comptable

Tout commerçant ou homme en affaire désirant se procurer les services d'un comptable, quelques heures le soir, sans grand frais; écrire casier 21, Le Devoir.

vière Assiniboine. Quelques-unes de ces familles ont dressé leurs tentes sur les hauteurs, les autres résident chez des parents et amis. La ville a mis l'arène à leur disposition. Quelques familles continuent à habiter leur maison entourée d'eau.

Les pluies ayant cessé, on s'attend que la rivière va bientôt commencer à se retirer dans son lit.

ENERGIE! VIGUEUR!

DE L'ENERGIE EN BOUTEILLE!

"EXPORT" Une ale dont vous apprécierez le goût et le bouquet. Goutez-la. Elle en vaut la Peine!

Frontenac Export Ale

INDIA PALE

CONFERENCE DE GENES

CHINE

IRLANDE

TELEPHONE EST 8000

La réponse de la Russie

Si les soviets ne répondent pas d'une manière affirmative au mémoire qui leur a été présenté la France suspendra les négociations. C'est ce que déclare M. Barthou — Bon vouloir et loyauté — Coopération avec la Belgique.

Gènes, 8 (S.P.A.) — Si les Russes ne donnent pas une réponse affirmative catégorique au mémoire qui leur a été présenté, la France ne continuera pas les négociations et si aucun arrangement n'est conclu avec les Russes, le pacte de non-agression devient impossible, a dit M. Barthou, chef de la délégation française à la conférence économique et vice-président du conseil des ministres français, dans une interview aux journalistes anglais et américains, hier.

M. Barthou a lui-même suggéré l'entrevue qui a pris une importance historique, parce que le diplomate français a à plusieurs reprises souligné que la France avait appuyé la Belgique sur une question de principe et non parce qu'elle désirait s'aligner contre la Grande-Bretagne. Le problème vital est la protection en Russie des étrangers et la France a cru que la Belgique était plus près de la vérité en traitant cette importante question.

La France, a déclaré M. Barthou, ne désire que garder toujours son antique amitié et son union avec l'Angleterre.

M. Barthou a demandé qu'on lui pose des questions à propos de la conférence. "Messieurs, fit M. Barthou, en plaisantant, votre silence n'est pas secourable". Il a ajouté: "Alors laissez-moi dire ce que j'ai dans l'esprit franchement et ouvertement et n'oubliez pas que mes paroles sont choisies avec soin et que je parle comme principal représentant du gouvernement français. Nous sommes ici depuis un mois. Quelques jours, je ne fais pas spécialement allusion aux Américains ou aux Anglais, semblent douter de la sincérité de la France et semblent aussi douter des sentiments avec lesquels nous sommes venus à Gènes. Mais nous avons collaboré de toutes les manières possibles. La France a donné des preuves de son bon vouloir et de sa loyauté. Elle a fait des concessions continuelles afin de permettre à la conférence de continuer.

"Au début, nous avons tenu des conversations semi-officielles avec les Russes à la villa de M. Lloyd George et mon attitude a été approuvée par le gouvernement français. Puis vint la sensationnelle révélation du traité séparé russo-allemand. Vous savez ce qu'on pensait tout le monde.

"Si la France, comme l'ont prétendu quelques-uns, avait des intentions secrètes ou sinistres, elle avait le tout sujet de rompre la conférence. Pendant que nous séjournions officiellement avec les délégués russes et que nous les rencontrions officiellement autour des tables de la commission des affaires russes, nous fûmes frappés dans le dos. Avons-nous abandonné la conférence? Et l'eussions-nous rompue je crois qu'il est très peu de gens aux Etats-Unis ou en Angleterre qui nous auraient blâmés. Cependant, en dépit de ce coup par en arrière, nous avons continué à travailler loyalement. Rien n'aurait pu mieux montrer nos bonnes intentions.

"Le ministre français a retracé alors les événements de la semaine passée et a expliqué comment la question des dettes d'avant-guerre a été réglée avec satisfaction par le mémoire des puissances à la Russie et comment le problème des dettes de guerre a été arrangé. M. Lloyd George a donné son consentement pourvu qu'un accord soit arrivé, à la question de la propriété privée."

"La Belgique a nous avons traité ce problème dans le mémoire, dit en continuant M. Barthou, je l'ai fait amener de sorte qu'il se conforme davantage aux résolutions de Cannes. Je me rendis à Paris et constatai une grande excitation dans le public et nos commissions parlementaires étaient unanimes à opiner que l'objection de la Belgique était justifiée, parce que même le texte amendé n'était pas assez catégorique sur la question des biens étrangers. Je fus instruit d'épouser la cause de la Belgique, mais cela ne veut pas dire que nous avons fait un choix entre nos amis. J'ai pris une position simplement sur la question de principe. Il n'est pas question de préférer l'un entre l'Angleterre et la Belgique."

M. Barthou semble croire que la présente impasse possède une grande importance politique. Cela est évident d'après la chaleur avec laquelle il a fait l'éloge tant de l'Angleterre que de la Belgique pour ce qu'elles ont fait durant la grande guerre.

"Dans le monde entier, dit-il, avec émotion, pas une seule personne ne manquera de rendre hommage à la Belgique pour ce qu'elle a fait pour la civilisation et l'honneur à la Belgique n'affecte pas l'honneur de la France à l'Angleterre. L'Angleterre et les Etats-Unis ont accompli la plus grande révolution dans l'histoire lorsqu'il se sont imposés le service militaire obligatoire. Les Etats-Unis, de même que l'Angleterre, n'avaient pas d'armée semblant à celles que sur le continent nous entendons par armées. Ils créèrent plusieurs armées et l'Angleterre en permettant à ses troupes de servir sous le commandement d'un général français a montré sa grandeur.

"Nous aimons l'Angleterre et la Belgique également, mais croyant que la Belgique est plus près de la vérité sur le problème vital de la propriété privée en Russie nous avons penché du côté de la Belgique. Nous ne nous sommes pas alignés contre l'Angleterre. Trois hommes peuvent être de bons amis tout en différant sur un point. Cela ne veut pas dire qu'ils peuvent suivre le même sentier ensemble et garder leur amitié et leur union."

Le ministre envisage l'avenir et dit:

"Si vous me demandez ce qui arrivera, je dois dire que je ne le sais pas. Il est possible, même probable que la Russie, en refusant d'accepter le mémoire s'unira contre nous. Il est nécessaire que les Russes répondent clairement, oui ou non. Les termes qui leur ont été présentés sont précis et clairs. Si leur réponse n'est pas catégorique, si elle est dilatoire, si elle indique qu'on veut gagner du temps, alors je ne puis que dire que Gènes n'est pas une charmante ville, mais nous avons tous d'autres obligations et d'autres devoirs qui nous appellent ailleurs."

On a posé la question suivante à M. Barthou: "Si la réponse russe est évasive, quelle sera l'attitude de la France sur le pacte de non-agression?"

M. Barthou a répondu: "Si elle est évasive, tout sera fini. Le pacte de non-agression ne peut être discuté qu'en cas d'accord préliminaire avec la Russie. L'Allemagne a signé le traité de Versailles et l'article 10 du pacte de la Société des Nations stipule que les pays ne doivent pas s'attaquer l'un l'autre. La Russie n'a pas signé le traité de Versailles et un pacte de non-agression est impossible à moins qu'un arrangement quelconque avec la Russie ne soit conclu par la conférence de Gènes."

LES EXIGENCES DE LA BELGIQUE

Gènes, 8 (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George, d'Angleterre, et M. Louis Barthou, de France, ont eu un entretien à cinq heures samedi soir.

M. Lloyd George a déclaré après cet entretien qu'il faudra que la réponse des Russes au mémoire allié soit arrivée avant que le congrès économique puisse entreprendre d'autres démarches pour contenter les exigences de la Belgique.

M. Lloyd George et M. Barthou ont aussi discuté le projet de réunion des signataires du traité de Versailles, touchant le paiement des réparations allemandes qui tombe le 31 mai. Le chef de la délégation française a déclaré que la France ne discuterait pas les réparations avant le 31 mai, alors qu'on saura si les Allemands ont manqué à leur paiement.

Cette attitude, croit-on en général, indique que la France a l'intention de régler la question seule, comme l'a laissé entendre le premier ministre Poincaré dans son récent discours à Bar-le-Duc.

La relation officielle française des événements de samedi ne démontre pas seulement que la conférence est en danger, mais qu'une divergence distincte existe entre la France et l'Angleterre.

Le premier ministre anglais, au cours de son entrevue avec M. Barthou, a refusé de modifier le mémoire, qui est déjà aux mains des délégués russes.

M. Lloyd George a dit ce qui suit: "Une nouvelle formule est hors question. Maintenant que le document a été remis aux Russes, il est impossible que nous le modifiions. Il nous faut attendre la réponse russe."

En réponse à une question, les chefs français ont avoué que les développements de la journée ne faisaient pas que laisser la France et la Belgique étrangères au mémoire présenté à la Russie, mais signifiaient une scission entre la Grande-Bretagne et la France, touchant la clause concernant les biens privés en Russie. Le seul espoir qu'ils entrevoyaient de prendre part de nouveau aux négociations russes serait que la réponse russe soit de nature à permettre à la Belgique et à la France de suggérer des modifications dans le traitement des biens étrangers.

SANS CRAINTE D'ÊTRE ARRÊTÉ

LE PREMIER MINISTRE LIANG SHIH-YI CHERCHE REFUGE DANS TIEN-TSIN. — UN ABRI PROPICE — DES MINEURS DANS LE BESOIN.

Pékin, 8 (S.P.A.) — Le premier ministre Liang Shih-Yi, qui a été déposé samedi et dont l'arrestation a été décrétée, a cherché refuge dans la concession étrangère de Tien-Tsin, d'après les dépêches reçues par le gouvernement ici, hier. Liang Shih-Yi a téléphoné au vice-premier ministre Chow Tsou-Chi, pour lui faire savoir qu'il ne craignait pas d'être arrêté.

Il a dit que si l'on tentait d'arrêter par la force il s'embarquerait pour l'étranger. Le ministre des finances Chang-Hou et le premier ministre des communications Yih-Koung Cho, qui ont également été décrets, sont de même à l'abri dans la concession étrangère de Tien-Tsin.

L'élimination de ces trois ministres est considérée comme le coup de grâce à l'influence du général Chang Tso-Line sur le gouvernement de Pékin.

Leurs successeurs ne sont pas encore nommés. Le vice-premier ministre Chow Tsou-Chi et le Dr W. W. Yen, ministre des affaires étrangères ont conféré, hier, avec le président Hsu Shih-Chang touchant les rapports du gouvernement avec le général Wou. L'assurance du général Wou qu'il désire laisser le président à son poste jusqu'à l'expiration de son terme en octobre 1923 indique que le gouvernement de Pékin sera reconnu durant son remaniement.

SITUATION CRITIQUE

Tien-Tsin, 8 (S.P.A.) — Une situation critique se développe sur le chemin de fer entre Tien-Tsin et Shanhaikwan, cette dernière ville située sur la frontière mandchoue. Environ 20,000 hommes des troupes défilées du général Chang Tso-Line sont arrêtés à Tongshang, Kuyeh et Lanchow, où se trouvent d'importantes mines anglo-chinoises. Des appels désespérés ont été envoyés à Pékin, samedi, des mines Line-Si, où le personnel étranger était dans la détresse. Vingt volontaires anglais ont été envoyés en cette place samedi soir.

Les canonnières du général Wou Pei-Fou ont paru au large de Shanhaikwan et ont bombardé le chemin de fer, mais sans résultat. On ne sait si le général Chang cherche à tenter sa dernière résistance à Lanchow, à mi-chemin entre Tien-Tsin et Shanhaikwan, ou si les troupes du général Wou, en provenance de Kaiping, ont apparu à l'arrière-garde de Chang. L'avant-garde de l'armée Wou est arrivée à Tien-Tsin, samedi soir, après avoir dispersé les derniers vestiges des troupes de Chang dans cette région. Le général Wou lui-même est arrivé une heure ou à peu près plus tard.

Le croiseur anglais Curlew est arrivé à Takou, hier matin. Il est prêt à débarquer des hommes et des mitrailleuses si nécessaire.

Le général Wou Pei-Fou a déclaré, hier midi, à la gare centrale de Tien-Tsin qu'il ne serait pas nécessaire de continuer les engagements si les troupes du général Chang Tso-Line se retiraient en dehors du Grand Mur. Il a ajouté que, vu que Chang avait envahi une province dans les limites de laquelle il n'avait aucune juridiction, il ne retournerait à ses quartiers que lorsque Chang aurait repassé la frontière.

Le général Wou a affirmé qu'il n'était pas intéressé à la politique, qu'il désire l'unification de la Chine, un meilleur gouvernement et un parlement représentatif. Il a déclaré qu'il ne combattait pas les troupes du Dr Sun Yat Sen, chef du gouvernement du Sud, à moins qu'elles n'avancent trop au nord.

La victoire des troupes de Wou près de Pékin a été remportée par une brigade de la onzième division, commandée personnellement par Wou.

On s'attend à ce que la ligne Poulou soit ouverte aujourd'hui. Un détachement de cavalerie de Chang s'est montré à Yantson, hier matin et a de nouveau interrompu les communications ferroviaires avec Pékin.

Le général Wou a envoyé des troupes à cet endroit par train et la cavalerie a pris la fuite mais non avant d'avoir endommagé les lignes de chemins de fer et de télégraphe.

UNE ASSOCIATION QUI GROUPE LES CITOYENS DE LA RIVE SUD — LE PONT DE MONTREAL.

Une nouvelle association s'occupe maintenant des intérêts des citoyens de la rive sud; elle s'intitule la Ligue de Chambly-Verchères et poursuit le but de soumettre aux autorités provinciales et fédérales toutes les questions qui concernent les populations des comtés du sud de Montréal.

Le premier des projets que la Ligue caresse est bien celui de la construction d'un nouveau pont entre Montréal et la rive sud.

Les directeurs de la Ligue sont les suivants: Président honoraire, M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères aux communes; 1er vice-président honoraire, M. le Dr E.-M. Désaulniers, député de Chambly à la législature; 2ème vice-président honoraire, le notaire Richard, député de Verchères à la législature; président actif, le maire Alexandre Thurber, de Longueuil; 1er vice-président, le maire E. P. Gordon, de St-Lambert; 2ème vice-président, le maire Ed. Hardy, de Montréal-Sud; 3ème vice-président, M. A. P. Waller, maire de Greenfield Park, trésorier, M. Ar. Giroux; secrétaire anglais, P. S. Worthington; secrétaire fran-

Les conflits sont terminés

UN ACCORD DE PAIX SEMBLE ÊTRE IMMINENT — DANS LE CABINET DU DAIL EIREANN — LA TREVE A ETE PROLONGEE INDEFINIMENT.

Dublin, 8 (S.P.A.) — Les rapports officiels des conférences de paix militaires et civiles laissent espérer que les conflits entre les deux partis du Dail Eireann sont terminés pour le moment. Si la commission de paix arrêtée une base de paix, on croit que le Dail l'approuvera.

Les termes de l'accord ne sont pas encore connus, mais tout le cours de la discussion indique une coalition irlandaise. On a convenu des deux côtés que le Dail Eireann doit être le gouvernement, suprême en attendant la décision du peuple et les deux côtés reconnaissent unanimement que le Dail est républicain tout en différant sur les moyens à prendre pour arriver au résultat final.

Eamon de Valera a lutté contre l'exercice de tous pouvoirs ne relevant pas du Dail. Les membres du gouvernement provisoire s'y sont opposés en prétendant qu'ils n'étaient pas responsables au Dail.

Les portefeuilles les plus importants, finance, affaires intérieures, gouvernement local, agriculture et affaires économiques, sont détenus par des hommes qui occupent les mêmes postes dans le gouvernement provisoire. La coopération ne peut être qu'harmonieuse, mais elle n'est pas acceptée par M. de Valera et ses partisans. On songe à faire entrer de nouveau M. de Valera et quelques-uns de ses principaux partisans dans le cabinet du Dail Eireann.

Les élections déjà fixées au 15 juin, d'après le plan esquissé, ne seraient pas tenues au scrutin. Une liste des candidats acceptés serait arrêtée. Le Dail Eireann serait supplémenté de représentants du travail et des autres classes. Il y a plusieurs membres du Dail Eireann, M. de Valera, Griffith et Collins, qui représentent deux comtés, un dans le nord et l'autre dans le sud de l'Irlande. En juin ils pourraient abandonner un siège, ce qui laisserait une vacance pour les autres candidats. On suggère qu'il y ait deux ministres travaillistes, deux représentants de l'exécutif de l'armée et deux représentants des grandes industries.

Si l'armée est réunie, s'agira de savoir si elle sera entièrement sous la juridiction du Dail ou comme les dissidents l'ont prétendu autonome et gouvernée de son propre choix.

La trêve a été prolongée indéfiniment. Le fait qu'un accord a été arrêté pour l'évacuation des bureaux du port donne la preuve qu'une paix générale sous un nouveau régime est assurée.

DEUX ENLEVEMENTS

Belfast, 8 (S.P.A.) — John-J. Carolan, instituteur dans une école nationale catholique, et son neveu, Dennis Kilmartin, 20 ans, ont été enlevés de leur résidence, près de Dungiven, comté de Londonderry, samedi, et fusillés. Leurs corps ont été jetés dans un puits où l'on jette les rebuts du lin.

Carolan est mort presque immédiatement. Kilmartin, qui souffrait de cinq blessures, réussit à se traîner.

Ses gémissements attirèrent les voisins qui vinrent à son aide. On croit qu'il va en réchapper. Le père de M. Kilmartin est également instituteur à l'école catholique de Dungiven.

Un cultivateur du nom de McBride, 22 ans, ancien officier, reçut ordre de faire halte pendant qu'il retournait chez lui, vendredi soir, près de Strabane, comté de Tyrone. Il refusa d'obéir et reçut plusieurs balles. Ses blessures sont graves. Ses assaillants étaient deux hommes déguisés.

Le gendarme McGoo, blessé durant les émeutes de Belfast, le 14 avril, est mort samedi.

Un groupe de gendarmes spéciaux qui parcouraient le quartier républicain de Cookstown, comté de Tyrone, vendredi soir, a servi de cible aux fauteurs de désordres. Ils ripostèrent. Un jeune civil a été grièvement blessé.

Des hommes armés sont entrés dans l'auberge de John McCracken, à huit milles de Cookstown, et l'ont fusillé. McCracken a déjà fait partie du conseil rural.

ILY A DIX ANS (du Devoir, 8 mai 1912)

Le plus sûr moyen. Premier-Montréal de M. Jean Dumont.

Pour apprendre à parler. Billet du soir de M. Léon Lorrain.

La ruche, de M. Georges Pelletier.

Ennuyeuse comparaison, de M. Omer Héroux.

Omission criminelle, de Pierre Lauzon.

Notes pédagogiques, de M. l'abbé Philippe Perrier.

cais, M. Liguori Hébert; directeurs pour Longueuil: MM. les échevins Gariépy, David, Roy, Kyle et Victor Pigeon; pour St-Lambert, MM. les échevins Prendergast, Jacques, Foster, S.-A. Cobert et S.-J. Milligan; pour Montréal-Sud, MM. les échevins Scott, Favreau et Humphries; pour St-Hubert, MM. Jos. Baril, V. Rochelleau et C. Beaugrand.

Les délégués pour Greenfield Park seront choisis lors de la prochaine réunion des membres de la nouvelle Ligue.

Aux Grands Magasins Dupuis

SPECIALS DU MARDI MATIN

En vente à 9 heures, tant que les lots dureront.

Complets en tweed mélangé, pour garçons de 9 à 16 ans; deux culottes, 1 bouffante et l'autre golf; 8.95 valeur de 12.00 pour —Au premier.

SOUS-VETEMENTS combinaison en balbriggan couleur chair ou en fil et coton blancs; manches et jambes courtes. Poitrine: 20 à 32, pour garçons. Prix, 1.10 chacun —Au premier.

COSTUMES LAVABLES pour garçons de 5 à 8 ans; modèle Buster ou Oliver Twist, en duck uni beige et gris 2.25

En duck fini toile uni ou rayé beige et gris 3.00 —Au premier.

La HOOVER SERGE

Elle BAT-tout en BALAYANT-tout en NETTOYANT

Cette balayeuse électrique, éprouvée par le temps, paie plusieurs fois le prix qu'elle a coûté parce qu'elle supprime les frais de nettoyage de tapis, augmente leur durée et conserve leur coloré primitif.

Seule la Hoover bat les salletés incrustées dans les profondeurs du tapis, balais et nettoie par suction.

La propreté et la santé sont l'apanage des foyers où l'on se sert d'une Hoover.

Téléphonez-nous pour une démonstration gratuite chez vous. Spéciale Hoover, comptant 69.50 ou 9.50 comptant et 6.50 par mois. Baby Hoover, comptant 57.50 ou 7.50 comptant et 5.00 par mois. —Au rez-de-chaussée.

Carpettes, Prélart, Rideaux

CARPETTES Axminster anglaises, sans coutures; dimensions: 3 x 3 verges; valeur de 60.00 pour 52.00

3 x 3 1/2 verges; valeur de 80.00 pour 61.50

2 x 4 verges; valeur de 90.00 pour 68.50

PRELART de 2 verges de largeur; qualité parfaite, dessins fleuris. La verge carrée 1.39

LINOLEUM de 2 verges de largeur; jolis dessins à carreaux ou à fleurs; la verge 1.88

CARPETTES WILTON de bonne qualité; choix de dessins; dimensions: 6.9 x 7.6 47.50

6.9 x 9 55.00

6.9 x 10.6 66.50

6.9 x 12 76.50

6.9 x 9 75.50

6.9 x 10.6 85.50

RIDEAUX blancs en dentelle Nottingham; dimensions: 45 pouces x 3 verges; la paire 1.95

Echantillons de RIDEAUX en point suisse appliqués, appropriés pour rideaux de portes ou de fenêtres; prix chacun 1.49

MOUSELINE blanche appropriée pour petits rideaux; dessins à pois; largeur: 25 pouces; la verge 1.29

MADRAS vert, vieux rose ou bleu; 45 pouces de largeur, approprié pour rideaux et draperies; largeur: 45 pouces. La verge 1.49

CRETONNE de 36 pouces de largeur; choix de dessins et de nuances; la verge 1.39

CRETONNE de 50 pouces de largeur; dessins fleuris; qualité de 1.50 la verge pour 1.95 —Au troisième.

Machines à Laver Electriques

Nos machines à laver mues par l'électricité sont ce qu'il y a de mieux aujourd'hui. C'est après une étude approfondie que nous vous offrons les machines ci-dessous, portant la double garantie du manufacturier et la nôtre. Nous les vendons toutes à termes faciles. Appelez-nous et nous vous en ferons une démonstration gratuite chez vous.

La machine à laver électrique Connor Economy (vignette à droite), comptant 85.00

La machine à laver électrique Connor Perfection (vignette à gauche), comptant 95.00

La machine à laver électrique White Cap, comptant 115.00 —Au deuxième.

Grande Vente d'Ustensiles en Aluminium

Valeurs jusqu'à 2.95

1.89

Choix de marques connues telles que "Veribest", "Duro", etc.

Immense assortiment à votre choix.

BELLE VALEUR à un Prix Spécial

BOUILLOTES A THE (canard) en aluminium coulé, forme Coloniale; une ouverture spéciale pratiquée sur le dessus de cette bouillotte vous permet de la remplir sans que la vapeur ne vous ébouillante. No 8, durera toute une vie; poignée en bois fini ébène, demain, 50 seulement valant 8.00 chacune pour 5.69 —Au sous-sol.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

L.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant. 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.